



Conseil d'administration

319^e session, Genève, 16-31 octobre 2013

GB.319/INS/14/4

Section institutionnelle

INS

Date: 13 septembre 2013

Original: anglais

QUATORZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Quatrième rapport supplémentaire: Suivi des décisions du Conseil d'administration

Objet du document

Le présent document donne un aperçu des mesures envisagées ou déjà prises par le Bureau pour donner effet aux décisions adoptées par le Conseil d'administration à ses précédentes sessions.

Objectif stratégique pertinent: Tous.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune incidence immédiate.

Incidences juridiques: Aucune incidence immédiate.

Incidences financières: Aucune incidence immédiate.

Suivi nécessaire: Elaboration d'un rapport supplémentaire sur le suivi des décisions adoptées depuis novembre 2011 en vue de la 322^e session du Conseil d'administration.

Unité auteur: Service des relations officielles (RELOFF).

Documents connexes: GB.310/9/1; GB.313/INS/12/2; GB.316/INS/14/2; GB.317/INS/12/5.

Introduction

1. En mars 2011, le Conseil d'administration a décidé, dans le cadre du paquet de réformes ¹, que le Bureau devrait établir, pour ses sessions de mars et de novembre, un rapport supplémentaire du Directeur général présentant, sous forme de tableau ou de matrice, les mesures prises par le Bureau pour donner suite aux décisions de ses précédentes sessions.
2. En mars 2013, le Conseil d'administration a accepté que ce rapport ne lui soit présenté qu'une fois par an, à sa session de fin d'année, afin de laisser au Bureau suffisamment de temps entre deux rapports pour mettre les décisions en application et lui permettre aussi de donner plus d'information sur les mesures prises.
3. On trouvera dans le tableau ci-après: 1) les décisions adoptées depuis novembre 2011 qui nécessitent un suivi; 2) les mesures déjà prises ou envisagées par le Bureau pour donner effet à ces décisions; 3) la date prévue pour la soumission d'un rapport au Conseil d'administration; et 4) l'état d'avancement de la mise en application. Les parties grisées correspondent aux actions de suivi menées à terme, qui ne figureront pas dans le prochain rapport.

Projet de décision

4. *Le Conseil d'administration demande au Bureau d'établir, pour sa 322^e session (novembre 2014), un rapport supplémentaire sur le suivi des décisions adoptées depuis novembre 2011.*

¹ Document GB.310/9/1.

Suivi des décisions du Conseil d'administration

INS – Section institutionnelle

GB.317/INS/12/3	Bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan d'action du BIT pour l'égalité entre hommes et femmes 2010-2015	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a prié le Bureau, à la lumière de la discussion, de poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action du BIT pour l'égalité entre hommes et femmes 2010-2015 en vue de maximiser les résultats avant une évaluation indépendante qui aura lieu à la fin de la phase III (2015) et a chargé le Bureau, lorsqu'il élaborera cette dernière (en lien avec les Propositions de programme et de budget pour 2014-15), de mieux aligner les indicateurs actuels du BIT (questions de personnel, structures et questions de fond) sur les six éléments du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.</p>		
<p>Mesures de suivi envisagées ou déjà prises</p>	<p>Prochain rapport au Conseil d'administration</p>	<p>Etat d'avancement</p>
<p>Mise en œuvre de la phase II (2012-13), notamment des produits et des indicateurs intégrant la problématique hommes-femmes retenus dans le programme et budget pour 2012-13. A titre d'exemple, on peut citer le dialogue national tripartite sur la protection de la maternité, tenu du 27 au 28 mars 2013 en Zambie; les initiatives relatives aux socles de protection sociale mises en œuvre en El Salvador, au Nicaragua, au Honduras et en République dominicaine; l'assistance apportée aux mandants tripartites de la République de Moldova pour les aider à évaluer les points faibles et les points forts des politiques relatives à la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale; la réunion sur le travail décent pour les travailleuses et les travailleurs domestiques, tenue au Cambodge, en avril 2013; un examen de la législation des Etats arabes sur l'égalité de rémunération; et un dialogue national tripartite, qui doit être tenu fin 2013 au Sénégal, sur l'égalité entre les sexes, en particulier concernant la protection de la maternité et les travailleurs ayant des responsabilités familiales.</p>	<p>Rapport final fondé sur une évaluation indépendante des résultats, qui sera soumis à la fin de 2015.</p>	<p>Suivi en cours</p>
<p>Préparation de la phase III</p>	<p>En principe en mars 2014.</p>	<p>Suivi en cours</p>

GB.312/INS/5	Rapport et conclusions de la douzième Réunion régionale africaine	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a demandé au Directeur général:</p> <p>a) d'attirer l'attention des gouvernements des Etats Membres de la région africaine et, à travers eux, celle de leurs organisations d'employeurs et de travailleurs nationales, sur les conclusions adoptées par la douzième Réunion régionale africaine;</p> <p>b) de tenir compte de ces conclusions lors de la mise en œuvre des programmes en cours et du développement des futures propositions de programme et de budget;</p> <p>c) de communiquer le texte des conclusions:</p> <p>i) aux gouvernements de tous les Etats Membres et, à travers eux, aux organisations d'employeurs et de travailleurs nationales;</p> <p>ii) aux organisations internationales concernées, y compris les organisations internationales non gouvernementales ayant le statut consultatif.</p>		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Elaborer des programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD) qui tiennent compte des recommandations formulées lors de la réunion. ■ En juillet 2013, 32 programmes par pays et plans sous-régionaux de promotion du travail décent avaient été mis au point et étaient en cours d'exécution dans la région Afrique, et 23 autres étaient en cours d'élaboration ou à l'état de projet. ■ Depuis la douzième Réunion régionale africaine, des examens de programmes par pays ont été entrepris en Sierra Leone, aux Comores, en Namibie, au Cameroun et au Togo. De plus, des examens de programmes par pays sont en cours aux Seychelles et en Afrique du Sud, tandis que les examens des programmes par pays du Botswana, de la Côte d'Ivoire et du Bénin sont prévus pour le dernier trimestre de 2013. ■ Les conclusions de la réunion sont prises en considération dans les résultats des programmes par pays de la région Afrique pour la période biennale 2012-13. ■ Selon les conclusions de l'examen des plans de travail axés sur les résultats mené en mai 2013, 242 résultats de programmes par pays devraient être atteints au cours de la période biennale 2012-13. ■ La proposition régionale de programme et de budget pour 2014-15 tient compte des priorités fixées lors de la réunion. 	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ Octroi d'une aide à la Confédération panafricaine des employeurs/Business Africa aux fins d'un projet d'investissement en faveur de la croissance durable et de l'emploi en Afrique. 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le 12 avril 2013, l'OIT, la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD) ont officiellement lancé l'Initiative pour l'emploi des jeunes en Afrique. En outre, il est prévu que la lettre d'intention relative à l'initiative conjointe soit signée en septembre 2013. 		Suivi en cours

<ul style="list-style-type: none"> ■ 86 participants de 26 pays ont participé à l'Académie sur l'économie sociale et solidaire , qui s'est tenue à Agadir (Maroc), du 8 au 12 avril 2013. Le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique a financé la participation à l'Académie de 20 spécialistes de l'économie sociale venant de toute la région. L'aide apportée dans le cadre des projets de coopération technique du BIT en Afrique du Nord a permis d'assurer la participation de 25 personnes supplémentaires. Dans le cadre de la formation, les participants ont notamment abordé les questions suivantes: gouvernance et gestion des organisations d'économie sociale et solidaire; cadre directeur du développement de l'économie sociale et solidaire; mise en place de l'économie sociale et solidaire par l'établissement de partenariats et la création de réseaux; et contribution de l'économie sociale et solidaire à l'Agenda du travail décent de l'OIT. 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Des activités bilatérales associant le BIT et la BAD sont en cours. Le BIT continue d'apporter un soutien à la BAD en renforçant les capacités des membres du personnel de celle-ci à traiter les questions relatives à l'emploi des jeunes dans leurs domaines de travail. Le BIT et la BAD travaillent également en collaboration pour mener une étude diagnostique sur l'emploi des jeunes au Sénégal et au Burkina Faso. ■ Fourniture d'une assistance technique, dans le cadre du Compte de programmes spéciaux, à différents Etats Membres (dont le Cameroun, la République centrafricaine, les Comores et la Guinée équatoriale) pour les aider à ratifier et à appliquer les normes internationales du travail. ■ Le Bureau régional pour l'Afrique a joué un rôle moteur dans l'élaboration d'une stratégie régionale africaine visant à «faire du travail décent une réalité pour les travailleuses et les travailleurs domestiques en Afrique». Cette stratégie définit les domaines dans lesquels le BIT doit intervenir en priorité dans huit pays cibles de la région (Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Ethiopie, Maroc, Nigéria, République-Unie de Tanzanie et Zambie). Pour engager la mise en œuvre de la stratégie, le Bureau régional pour l'Afrique a organisé, du 28 au 30 mai 2013 à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie), un Forum tripartite de partage des connaissances visant à «faire du travail décent une réalité pour les travailleuses et les travailleurs domestiques en Afrique». Le forum a facilité les échanges et la coopération entre les pays participants au sujet des bonnes pratiques, des initiatives prometteuses et des approches novatrices relatives à la promotion du travail décent pour les travailleuses et les travailleurs domestiques dans le cadre de politiques et de mesures concrètes. A la fin du forum, chaque pays a formulé une proposition, ce qui permettra de mieux orienter l'aide que le BIT apporte aux pays dans le cadre de la stratégie régionale. ■ Aide à la Zambie en vue de la ratification de la convention n° 183; des mesures similaires seront expérimentées dans d'autres pays. ■ En mars 2013, un dialogue national tripartite sur la protection de la maternité, lancé par la Première Dame de Zambie, a été tenu afin d'associer les mandants tripartites et les autres parties prenantes aux efforts visant à mieux faire connaître la convention n° 183. Les participants ont conclu que la Zambie devait ratifier la convention n° 183, mais qu'il fallait auparavant entreprendre plusieurs activités (qui sont énoncées dans une feuille de route élaborée à l'issue de la réunion). ■ Les centres régionaux de l'administration du travail ont défini, pour la période 2012-13, des plans de mise en œuvre conformes aux conclusions de la douzième Réunion régionale africaine concernant le dialogue social. ■ Le Regional African Labor Administration Center (ARLAC) et le Centre régional africain d'administration du travail (CRADAT) progressent dans la mise en œuvre de leur plan, avec l'appui du BIT. 		Suivi en cours Suivi en cours Suivi en cours Suivi en cours Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ Aide à la CSI-Afrique en vue de l'organisation d'un forum régional (octobre 2012) qui doit déboucher sur l'élaboration d'un plan d'action syndical pour la mise en place d'un socle de protection sociale. 		Suivi terminé

<p>■ L'OIT et la Commission de l'Union africaine (CUA) ont signé, le 19 décembre 2012, une lettre d'intention prévoyant le renforcement de la politique de l'Union africaine concernant la lutte contre le VIH/sida sur le lieu de travail. Cette collaboration doit permettre d'appliquer la politique de l'Union africaine concernant la lutte contre le VIH/sida sur le lieu de travail, de fournir au personnel de l'Union africaine des outils et des programmes visant à réduire leur vulnérabilité au VIH et de créer un environnement non discriminatoire dans l'Union africaine, ses bureaux en Afrique et ses opérations de maintien de la paix. Le BIT met ses connaissances et ses outils, ainsi que des méthodes et des supports de formation, à la disposition de l'Union africaine afin de l'aider à renforcer son programme de lutte contre le VIH/sida sur le lieu de travail. L'activité prioritaire consiste à lancer le programme de lutte contre le VIH/sida au sein des forces de maintien de la paix de l'Union africaine. Un atelier consultatif conjoint sur les actions de lutte contre le VIH dans les opérations de maintien de la paix de l'Union africaine est prévu pour le début du mois d'octobre 2013. Une analyse de situation, qui sera utilisée pour finaliser un plan global d'intervention, notamment des campagnes de formation et de sensibilisation visant à réduire le nombre de cas d'infection par le VIH chez le personnel de l'Union africaine, à faire baisser la morbidité et la mortalité et à éliminer la discrimination sur le lieu de travail, est en cours.</p>		Suivi en cours
---	--	----------------

GB.317/INS/2(Rev.) GB.316/INS/4	Ordre du jour de la Conférence internationale du Travail
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Décisions adoptées à la 317^e session (mars 2013)</p> <p>Le Conseil d'administration:</p> <p>A. Ordre du jour de la 103^e session (2014) de la Conférence internationale du Travail</p> <p>a) a décidé de compléter l'ordre du jour de la 103^e session (2014) de la Conférence internationale du Travail par les deux questions suivantes:</p> <p>i) compléter la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, en vue de combler les lacunes dans la mise en œuvre pour renforcer les mesures de prévention, de protection et d'indemnisation des victimes afin de parvenir à l'élimination du travail forcé (action normative, procédure de simple discussion);</p> <p>ii) faciliter la transition de l'économie informelle à l'économie formelle (action normative, procédure de double discussion);</p> <p>b) a approuvé les programmes prévoyant des délais réduits pour la présentation des rapports aux différents stades préparatoires de la procédure de simple discussion et de la procédure de double discussion, tels qu'ils figurent à l'annexe du document.</p> <p>B. Ordre du jour de la 104^e session (2015) de la Conférence internationale du Travail</p> <p>Du fait de la décision prise par le Conseil d'administration à sa 317^e session (mars 2013) d'inscrire à l'ordre du jour de la 103^e session (2014) de la Conférence internationale du Travail la question «Faciliter la transition de l'économie informelle à l'économie formelle» pour action normative selon la procédure de double discussion, cette question est également inscrite à l'ordre du jour de la 104^e session (2015) de la Conférence en vue d'une deuxième discussion. La discussion récurrente sur l'objectif stratégique de la protection sociale (protection des travailleurs) figure déjà à l'ordre du jour de la 104^e session (2015), conformément au cycle des discussions récurrentes.</p> <p>Le Conseil d'administration a décidé de reporter à sa 319^e session (octobre 2013) l'adoption d'une décision complétant l'ordre du jour de la 104^e session (2015) de la Conférence.</p>	

Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
Des consultations tripartites informelles seront tenues au sujet des propositions que le Conseil d'administration doit examiner à sa 319 ^e session (octobre 2013).	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

GB.317/INS/4/1	Suivi de la décision prise par la Conférence internationale du Travail sur certaines questions découlant du rapport de la Commission de l'application des normes: Rapport sommaire des consultations tripartites informelles qui se sont tenues les 19 et 20 février 2013	
Décision adoptée/résultat de la discussion Résultat de la 317 ^e session (mars 2013) Voir les projets de procès-verbaux de la Section institutionnelle de la 317 ^e session du Conseil d'administration (document GB.317/INS/PV, paragr. 52 à 76).		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le groupe des employeurs et le groupe des travailleurs se sont entendus sur une liste des cas individuels qui a été approuvée et examinée par la Commission de l'application des normes de la 102^e session (2013) de la Conférence. ■ D'autres actions de suivi concernant des questions à moyen et à plus long terme sont en suspens. 	A déterminer en fonction du suivi des questions à plus long terme.	Suivi en cours

GB.317/INS/4/2	Suivi de la résolution concernant les mesures sur la question du Myanmar adoptées en vertu de l'article 33 de la Constitution de l'OIT, adoptée par la Conférence internationale du Travail à sa 101 ^e session (2012)	
Décision adoptée/résultat de la discussion Le Conseil d'administration: <ol style="list-style-type: none"> a) a décidé d'inscrire une question à l'ordre du jour de la 102^e session (2013) de la Conférence internationale du Travail à l'effet de poursuivre l'examen des autres mesures précédemment adoptées par la Conférence au titre de l'article 33 de la Constitution de l'OIT pour assurer l'exécution par le Myanmar des recommandations de la commission d'enquête sur le travail forcé; b) a recommandé que la Conférence de 2013 prenne des dispositions en vue de suspendre, le jour de son ouverture, le paragraphe 1 a) de la résolution qu'elle a adoptée en 2000, dans l'attente d'un examen, comme décidé par la Conférence à sa 101^e session, par l'intermédiaire de la Commission de proposition ou par tout autre moyen qu'elle envisagera, afin de déterminer si les autres mesures adoptées en vertu de l'article 33 de la Constitution de l'OIT, énoncées aux paragraphes 1 a) et 1 b) de la résolution de 2000 de la Conférence, devraient être suspendues ou levées à la lumière des informations dont elle disposera; c) a demandé au Directeur général de faire rapport à la Conférence sur toutes les questions pertinentes relatives à l'évolution de la situation au Myanmar, sous réserve des informations disponibles, et sur les activités de l'OIT dans le pays, afin de faciliter l'examen par la Conférence de cette question à l'ordre du jour; 		

d) a demandé au Directeur général de présenter un rapport du Chargé de liaison sur les activités de l'OIT au Myanmar à la session de mars du Conseil d'administration.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
■ Le BIT s'est conformé à la recommandation du Conseil d'administration s'agissant de la manière dont la question du Myanmar a été examinée.		Suivi terminé
■ Le rapport demandé au sujet des activités de l'OIT sera établi pour la session de mars 2014.	320 ^e session (mars 2014)	Suivi en cours

GB.313/INS/5(Rev.)	Rapport et conclusions de la quinzième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Le Conseil d'administration a prié le Directeur général:		
a) d'appeler l'attention des gouvernements des Etats Membres de la région de l'Asie et du Pacifique et, à travers eux, celle de leurs organisations d'employeurs et de travailleurs nationales sur les conclusions adoptées par la quinzième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique;		
b) de tenir compte de ces conclusions lors de la mise en œuvre des programmes en cours et de l'élaboration des futures propositions de programme et de budget;		
c) de communiquer le texte des conclusions:		
i) aux gouvernements de tous les Etats Membres et, à travers eux, aux organisations d'employeurs et de travailleurs nationales;		
ii) aux organisations internationales concernées, y compris les organisations internationales non gouvernementales dotées du statut consultatif.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
La programmation régionale et l'affectation des ressources nécessaires au niveau national doivent répondre aux priorités identifiées, lors de la réunion régionale, en ce qui concerne l'emploi des jeunes, la protection sociale, les compétences et l'employabilité et la gestion des migrations de main-d'œuvre. La mise en œuvre de nouveaux projets régionaux et nationaux axés sur la couverture de protection sociale, les réponses à la crise et les emplois verts a commencé, grâce aux ressources fournies par plusieurs donateurs. La promotion active des priorités nationales a été renforcée par des communautés régionales de pratique en ligne et des plates-formes d'échange d'informations. Ces priorités sont prises en considération dans le programme et budget pour 2014-15 et seront alignées plus étroitement sur les nouveaux domaines de première importance.		Suivi terminé

GB.316/INS/5/5	Questions découlant des travaux de la Conférence internationale du Travail à sa 101^e session (2012) Suivi de la discussion sur le Myanmar: Mise en œuvre de la stratégie conjointe pour l'élimination du travail forcé, mise en application de la nouvelle législation du travail, y compris la liberté d'association, impact des investissements étrangers sur des conditions de travail décentes dans le pays (paragr. 67)	
Décision adoptée/résultat de la discussion Le Conseil d'administration: a) a approuvé le cadre de programmation provisoire proposé pour les activités de coopération technique au Myanmar; b) a demandé au Bureau de faire un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ce cadre à sa 319 ^e session (octobre 2013); et c) a exhorté les Etats Membres et les organisations internationales à fournir des contributions volontaires au programme de l'OIT au Myanmar.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
Préparation d'un document pour information qui doit être examiné par le Conseil d'administration en octobre 2013.	319 ^e session (octobre 2013)	

GB.317/INS/10 GB.316/INS/12	Rapport du Groupe de travail sur le fonctionnement du Conseil d'administration et de la Conférence internationale du Travail	
Décision adoptée/résultat de la discussion Le Conseil d'administration a décidé: a) de proposer à la Conférence internationale du Travail de mettre en œuvre en juin 2013, à titre expérimental et sous réserve de certaines dérogations à son Règlement, les formules ayant recueilli un consensus, telles qu'énumérées au paragraphe 10 du document GB.317/INS/10; b) de demander au Bureau de préparer, en prévision de sa 319 ^e session (octobre 2013): i) une analyse détaillée de la mise en application à titre expérimental de ces réformes; ii) une première série d'amendements au Règlement de la Conférence internationale du Travail pour les réformes proposées au sujet desquelles un consensus tripartite s'est dégagé mais dont la mise en œuvre nécessite une modification de ce Règlement à la 103 ^e session (2014) de la Conférence internationale du Travail; et iii) des informations complémentaires sur les propositions en suspens réclamant de plus amples consultations et discussions.		

Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
Un document contenant une analyse détaillée des formules mises en œuvre à titre expérimental en juin 2013 ainsi que de nouvelles propositions sur des questions en suspens sera soumis au groupe de travail en octobre 2013, accompagné d'une première série de propositions de modifications du Règlement de la CIT. Des consultations informelles se dérouleront en septembre, avant la session du Conseil d'administration.	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

GB.317/INS/13/1 GB.316/INS/15/1(Rev.)	Plainte en vertu de l'article 26 de la Constitution de l'OIT contre le gouvernement de Bahreïn pour non-respect de la convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958, présentée par des délégués à la 100 ^e session (2011) de la Conférence internationale du Travail	
Décision adoptée/résultat de la discussion A sa 317 ^e session (mars 2013), le Conseil d'administration, sur recommandation de son bureau, a décidé de reporter tout examen de la plainte; d'inviter le Bureau à se rendre dans le pays pour obtenir les informations nécessaires et de faire rapport au Conseil d'administration lors de sa 319 ^e session (octobre 2013); et d'inscrire cette question à l'ordre du jour de sa 319 ^e session (octobre 2013) en vue de déterminer si la plainte appelle une action complémentaire.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
Une mission du Bureau doit se rendre dans le pays avant la 319 ^e session du Conseil d'administration (octobre 2013).	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

GB.317/INS/13/6	Rapports du bureau du Conseil d'administration: Réclamation alléguant l'inexécution par les Pays-Bas de la convention n° 81, de la convention n° 129 et de la convention n° 155	
Décision adoptée/résultat de la discussion A sa 317 ^e session (mars 2013), le Conseil d'administration, sur recommandation de son bureau, a désigné un comité tripartite chargé de l'examen de la réclamation.		

Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
	Lorsque le comité tripartite aura terminé ses travaux.	Suivi en cours

GB.317/INS/13/6	Réclamation alléguant l'inexécution par l'Espagne de la convention n° 158	
Décision adoptée/résultat de la discussion A sa 317 ^e session (mars 2013), le Conseil d'administration, sur recommandation de son bureau, a désigné un comité tripartite chargé de l'examen de la réclamation.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
	Lorsque le comité tripartite aura terminé ses travaux.	Suivi en cours

GB.316/INS/5/3	Suivi de l'adoption de la résolution concernant la discussion récurrente sur les principes et droits fondamentaux au travail: Plan d'action	
Décision adoptée/résultat de la discussion Le Conseil d'administration a prié le Directeur général de prendre pleinement en compte ce plan d'action et la discussion qu'il a tenue à son sujet et d'allouer les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
On trouvera ci-après la liste des activités qui ont été mises en œuvre conformément au plan d'action concernant les principes et droits fondamentaux au travail. Les activités en cours sont tellement nombreuses qu'il est proposé de leur consacrer un document séparé qui sera soumis au Conseil d'administration à sa session de mars 2014.	Proposées pour la 320 ^e session du Conseil (mars 2014)	Suivi en cours
Intégration des principes et droits fondamentaux au travail dans le programme des activités sectorielles pour 2014-15, dont ils constitueront les principes directeurs.		Suivi terminé

Depuis 2012-13, intégration de la non-discrimination dans les stratégies relatives aux 19 résultats.	Suivi terminé
La déclaration de la neuvième Réunion régionale européenne (2013) fait des principes et droits fondamentaux au travail un préalable indispensable à la conception et à la mise en œuvre de politiques de réforme judicieuses et équitables.	Suivi terminé
Intégration dans NORMLEX de la base de données du CIF-OIT sur les décisions de justice qui renvoient aux normes de l'OIT.	Suivi terminé
Diffusion de publications sur le travail des enfants, et traitant, entre autres, de la vulnérabilité économique, des initiatives de RSE et du travail domestique.	Suivi terminé
Diffusion de documents promotionnels sur l'égalité de rémunération, la discrimination fondée sur l'appartenance à une caste, et la diversité ethnique.	Suivi terminé
L'utilisation du guide «Mettre votre message en pratique» dans les activités de formation mises en œuvre au Bangladesh, en Egypte aux Philippines et à Sri Lanka a permis de mettre au point des plans médias et des stratégies de communication ainsi que d'organiser, dans les zones franches d'exportation mais aussi à l'attention des jeunes des syndicats, des campagnes d'information, de formation et de sensibilisation sur la liberté d'association et la négociation collective.	Suivi terminé
Etablissement de nouvelles estimations sur le travail des enfants en vue de la Conférence mondiale sur le travail des enfants qui s'est tenue à Brasília.	Suivi terminé
Mise au point à l'attention des décideurs et des facilitateurs d'un guide de formation intitulé «Mettre en œuvre la Feuille de route en vue de l'élimination des pires formes de travail des enfants d'ici à 2016».	Suivi terminé
Création de comités tripartites nationaux dans plusieurs pays où sont mis en œuvre des projets touchant aux principes et droits fondamentaux au travail: Philippines, (appui aux activités menées dans le secteur de l'eau); Jordanie (égalité de rémunération); Bangladesh, Egypte, Géorgie, Jordanie, République des Maldives, Maroc, Philippines (dialogue social).	Suivi terminé
Mise en œuvre dans 18 pays d'activités de renforcement des capacités des mandants dans divers domaines: principes et droits fondamentaux au travail, négociation collective, règlement des différends, compétences en matière de négociation, systèmes de contrôle de l'OIT. Ces activités ont débouché dans certains pays sur la signature de codes de conduite, de plans d'action et de déclarations bilatérales.	Suivi terminé
Organisation à l'attention de 53 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et du Moyen-Orient de cinq ateliers de formation et de collecte d'informations sur les mesures visant à promouvoir l'accession des femmes à des postes de direction en tant qu'objectif stratégique pour les entreprises.	Suivi terminé

GB.318/INS/4 GB.317/INS/7 GB.316/INS/8	Faits nouveaux aux Fidji à la lumière de la résolution adoptée par la 15^e Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique et suivi de la résolution sur la situation des syndicats aux Fidji, adoptée par le Conseil d'administration à sa 316^e session en novembre 2012	
Décision adoptée/résultat de la discussion A sa 318 ^e session (juin 2013), le Conseil d'administration a décidé, à la lumière des discussions qui ont eu lieu à la Commission de l'application des normes de la Conférence concernant la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948: a) d'inviter instamment le gouvernement des Fidji à accepter le retour de la mission de contacts directs avant sa prochaine session (octobre 2013), afin d'aider le gouvernement et les partenaires sociaux à trouver des solutions aux questions en suspens concernant la liberté syndicale; b) d'inscrire cette question à l'ordre du jour de sa 319 ^e session (octobre 2013).		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
Suite aux décisions prises par le Conseil d'administration à ses 316 ^e , 317 ^e et 318 ^e sessions (novembre 2012, mars 2013 et juin 2013): En avril et juillet 2013, le Directeur général a écrit au Premier ministre des Fidji pour demander au gouvernement d'accepter le retour de la mission de contacts directs avant la 319 ^e session (octobre 2013) du Conseil d'administration. Le directeur du bureau de pays de l'OIT pour les pays des îles du Pacifique à Suva examine avec le gouvernement comment il serait possible d'organiser cette mission avant la session du Conseil d'administration d'octobre 2013.	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

GB.317/INS/6	Plainte relative au non-respect par le Guatemala de la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, déposée par des délégués à la 101^e session (2012) de la Conférence internationale du Travail, en vertu de l'article 26 de la Constitution de l'OIT	
Décision adoptée/résultat de la discussion A sa 317 ^e session (mars 2013), le Conseil d'administration, compte tenu des informations dont il disposait et sur recommandation de son bureau, a décidé: a) de reporter à sa 319 ^e session (octobre 2013) la décision de constituer une commission d'enquête, compte tenu de l'accord intervenu entre le gouvernement du Guatemala et le groupe des travailleurs du Conseil d'administration; b) d'inscrire cette question à l'ordre du jour de sa 319 ^e session (octobre 2013); c) de demander au Bureau de fournir au bureau du Conseil d'administration, à sa 318 ^e session (juin 2013), des informations actualisées sur les progrès réalisés et d'y inclure les informations fournies par le gouvernement et par les organisations d'employeurs et de travailleurs du Guatemala.		

Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ En mars 2013, un protocole d'entente a été signé entre le gouvernement et le président du groupe des travailleurs du Conseil d'administration. Les parties sont convenues de différer la décision concernant la plainte déposée en vertu de l'article 26 jusqu'à la 319^e session du Conseil d'administration (octobre 2013). ■ Le Bureau a présenté au bureau du Conseil d'administration, lors de la 318^e session (juin 2013), un rapport contenant, comme demandé, des informations actualisées. ■ Suite à la signature du protocole, l'OIT a établi une antenne au Guatemala en juillet 2013. ■ Le Bureau organisera une mission d'assistance technique à la fin du mois d'août; des dispositions sont prises en vue de permettre à une mission tripartite de haut niveau de se rendre dans le pays avant la 319^e session du Conseil d'administration (octobre 2013). 	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

GB.317/INS/13/5	Réclamation alléguant l'inexécution par le Qatar de la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, présentée en vertu de l'article 24 de la Constitution de l'OIT	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>A sa 317^e session (mars 2013), le Conseil d'administration, sur recommandation de son bureau, a décidé que la réclamation était recevable et a désigné un comité chargé de l'examiner.</p>		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
	Lorsque le comité tripartite aura terminé ses travaux.	Suivi en cours

GB.317/INS/13/7	Faits nouveaux concernant l'Organisation internationale de normalisation (ISO), notamment dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration, sur recommandation de son bureau:</p> <p>a) a décidé que, si l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation internationale de normalisation (ISO) parviennent à un accord reprenant les éléments nécessaires indiqués au paragraphe 4 du document GB.317/INS/13/7 avant sa 318^e session (juin 2013), cet accord pourrait être conclu à titre d'essai, sous réserve de la communication de celui-ci au Conseil d'administration à sa prochaine session, pour information, et d'examiner sa mise en œuvre à sa 320^e session (mars 2014); et</p> <p>b) a autorisé le Bureau à utiliser l'accord sur une conception commune, s'il était conclu, aux fins d'une collaboration spécifique entre l'OIT et l'ISO dans le domaine des systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail, sous réserve de la communication de tout fait nouveau en la matière, pour information, à sa 319^e session (octobre 2013).</p>		

Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
Conformément à la décision du Conseil d'administration, l'OIT a conclu avec l'ISO un accord contenant les éléments requis; cet accord est communiqué pour information au Conseil d'administration à sa session d'octobre 2013, avec des informations sur les éléments nouveaux touchant à la gestion de la sécurité et de la santé au travail. En outre, le Conseil d'administration examinera en mars 2014 la mise en œuvre à titre expérimental de l'accord sur la base d'un document pour discussion.	319 ^e session (octobre 2013) Pour information; 320 ^e session (mars 2014)	Suivi en cours

GB.316/INS/5/1(Corr.)	Suivi de l'adoption de la résolution concernant les mesures visant à faire des socles de protection sociale une réalité au niveau national dans le monde entier	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a demandé au Directeur général:</p> <p>a) de tenir compte des orientations fournies par le Conseil d'administration pour mener la stratégie d'action relative aux socles de protection sociale et de s'en inspirer pour préparer les futures propositions de programme et de budget et pour élaborer des initiatives en vue de la mobilisation de ressources extrabudgétaires;</p> <p>b) de communiquer la résolution concernant les mesures visant à faire des socles de protection sociale une réalité au niveau national dans le monde entier, selon les modalités habituelles, aux gouvernements des Etats Membres et, par leur intermédiaire, aux organisations nationales d'employeurs et de travailleurs.</p>		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Domaine de première importance du programme et budget pour 2014-15 sur le renforcement des capacités nationales en vue de mettre en place, compléter et pérenniser des socles nationaux de protection sociale. Le plan d'action est en cours d'élaboration. ■ Des activités sont prévues ou en cours pour chacune des cinq catégories d'activités. <p>Elaboration des politiques et activités normatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ En juillet 2012, communication aux Etats Membres, selon les modalités habituelles, de la résolution concernant les mesures visant à faire des socles de protection sociale une réalité au niveau national dans le monde entier, ainsi que de la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012. ■ Dans 18 pays ayant défini des résultats de programmes par pays, le Bureau axe actuellement l'aide apportée aux mandants sur les questions relatives aux socles nationaux de protection sociale. Mise en place de nombreux services consultatifs techniques à l'appui des réformes de la protection sociale dans la Fédération de Russie (mars-juin 2013), en Colombie (mai 2013), au Botswana (mai-juillet 2013), au Burundi (août 2013), en Mauritanie (juillet-déc. 2013), à Sri Lanka (juin 2013), au Sénégal (avril 2013), au Congo (juillet 2013), au Viet Nam (août 2013), au Honduras (juin-décembre 2013). 		<p>Suivi en cours</p> <p>Suivi en cours</p> <p>Suivi terminé</p> <p>Suivi en cours</p>

<ul style="list-style-type: none"> ■ Réunion tripartite sur les socles de protection sociale dans les Amériques en août 2013. Rédaction, en juillet 2013, d'un document de référence: Panorama de la protection sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes. 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Fourniture à certains pays (Cambodge, République démocratique populaire lao, Bénin, Burkina Faso, Togo) d'une aide pour la conception et la mise en place de socles de protection sociale, dans le cadre d'une collaboration entre le bureau du PNUD pour la coopération Sud-Sud, l'OIT et la Chine, le Brésil, l'Inde et la Thaïlande. 		Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ En partenariat avec le Centre de Turin, organisation à Turin, du 8 au 12 juillet 2013, d'un cours sur le thème «Assessing the feasibility, fiscal cost and impact of national social protection floors» (<i>Evaluer la faisabilité, le coût budgétaire et l'impact des socles nationaux de protection sociale</i>). Le cours sur les évaluations techniques, adapté à des fins de formation pour la sous-région ou pour certains pays, a été dispensé au Cameroun (septembre 2013), en Afrique du Sud (août 2013), au Sénégal (début 2013) et au Congo (octobre 2013). 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Collaboration avec le groupe de travail de la Commission européenne pour la Grèce. Proposition d'une collaboration à long terme en vue d'assurer la pérennisation de la sécurité sociale, moyennant notamment la mise en place d'un mécanisme de gouvernance financière et d'outils de suivi de la performance, dans le cadre du groupe de travail de la Commission européenne sur le vieillissement (EC AWG). ■ Demande d'aide du Conseil d'Etat de la Chine pour l'étude sur la réforme des pensions. Le BIT, entre autres acteurs internationaux, est invité à formuler des recommandations. ■ Délégation interdépartementale à Chypre dans le contexte de la crise de la zone euro. Observations de SOCPRO sur les réformes de la protection sociale, suite à la demande de la «troïka», renvoyant notamment aux garanties en matière de revenu minimum. ■ Création et renforcement de partenariats: partenariats avec les institutions des Nations Unies (FAO), au titre du cadre d'accélération des OMD, sur la sécurité alimentaire au Niger et la santé maternelle au Ghana. Proposition concernant les socles de protection sociale dans le cadre du Forum national de haut niveau sur la protection sociale au Niger (octobre 2013). Partenariat avec la Banque mondiale au Ghana sur la rationalisation des dépenses de sécurité sociale (août 2013). Partenariats avec les institutions internationales sur les socles de protection sociale en Palestine et en Jordanie (en cours de réalisation). Partenariat avec la Banque mondiale en Zambie (juillet 2013). Dans le cadre du Conseil de la coopération interinstitutionnelle sur la protection sociale, contribution à la mise au point de la méthodologie de la Banque mondiale SPARCS, et révision des outils de SOCPRO aux fins de l'évaluation des socles de protection sociale (juin 2013). 		Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ Importantes contributions au Rapport mondial sur le travail des enfants: vulnérabilité économique, protection sociale et lutte contre le travail des enfants (avril 2013). 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport d'orientation de SOCPRO sur la contribution des socles nationaux de protection sociale à la concrétisation du droit à l'alimentation (document de travail en préparation). 		Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ DAES: Conférence des Etats parties à la convention relative aux droits des personnes handicapées, sixième session; le document de travail, intitulé «Economic empowerment through inclusive social protection and poverty reduction strategies» (<i>La protection sociale et les stratégies de réduction de la pauvreté au service de l'autonomisation économique</i>), a été préparé par SKILLS et SOCPRO (juin 2013). 		Suivi terminé

■ L'étude de SOCPRO, intitulée «Investing in people: Implementing the extension of social security through national social protection floors» (<i>Investir dans l'individu: Elargir la sécurité sociale à l'aide de socles nationaux de protection sociale</i>), figurera dans le document du BIT «Beyond macroeconomic stability: Structural transformation and inclusive development», dont la publication chez Palgrave est prévue en 2014.		Suivi terminé
■ L'étude de SOCPRO, intitulée «Pensions and other social security income transfer systems» (<i>Pensions et autres régimes d'allocations sociales</i>), figurera dans le document «Labour Market Institutions for Just Societies», dont la publication est prévue en 2014.		Suivi en cours
■ Le gouvernement du Mexique et l'OIT ont signé un accord de coopération sur les socles de protection sociale le 17 juin 2013.		Suivi terminé

GB.312/INS/3	Suivi de l'adoption de la résolution concernant les mesures visant à faire du travail décent une réalité pour les travailleuses et les travailleurs domestiques du monde entier	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Le Conseil d'administration:		
a) a donné au Bureau des orientations sur la manière de modifier, améliorer ou compléter la stratégie d'action décrite dans la partie II du document GB.312/INS/3, comme indiqué dans les procès-verbaux de sa 312 ^e session;		
b) a demandé au Directeur général de prendre en considération cette stratégie pour élaborer les prochaines propositions de programme et de budget et faciliter la mise à disposition de ressources extrabudgétaires.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
Un rapport sur l'état d'avancement a été établi et sera examiné à la 319 ^e session du Conseil d'administration (GB.319/POL/1).	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

POL – Section de l'élaboration des politiques

POL – Segment de l'emploi et de la protection sociale

GB.317/POL/3	Prévention des maladies professionnelles	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration:</p> <p>a) a confirmé que la prévention des maladies professionnelles constitue un élément central de l'Agenda du travail décent et a soutenu la stratégie et les mesures de prévention des maladies professionnelles énoncées dans les paragraphes 39 à 41 du document GB.317/POL/3; et</p> <p>b) a prié le Directeur général d'intensifier les travaux du Bureau en matière de prévention des maladies professionnelles, tout en mettant un accent particulier sur la connaissance de ces maladies dans les pays en développement, tels que décrits dans le paragraphe 41 du document GB.317/POL/3, et de tenir compte des suggestions du Conseil d'administration.</p>		
<p>Mesures de suivi envisagées ou déjà prises</p>	<p>Prochain rapport au Conseil d'administration</p>	<p>Etat d'avancement</p>
<p><i>Soutenir le renforcement des systèmes nationaux de sécurité et de santé au travail (SST), notamment le cadre juridique et la capacité à reconnaître et prévenir les maladies professionnelles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Deux guides ont été publiés, l'un concerne les systèmes nationaux d'enregistrement et de déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles et l'autre vise à faciliter, au niveau national, la déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi que la collecte et l'analyse des données à leur sujet. ■ Les projets de notes d'orientation sur les critères de diagnostic et sur les critères d'exposition applicables aux maladies professionnelles seront prêts d'ici à décembre 2013. ■ L'édition chinoise de la brochure ILO-OSH n° 73, <i>Approaches to Attribution of Detrimental Health Effects to Occupational Ionizing Radiation Exposure and their Application in Compensation Programmes for Cancer</i>, a été publiée en juin 2013. ■ Le Manuel d'ergonomie pratique BIT/AEI (deuxième édition) a été publié en hongrois en mai 2013 et le Manuel d'ergonomie pratique en agriculture BIT/AEI publié en turc en juin 2013. ■ Le manuel <i>Stress prevention at work checkpoints</i> a été traduit en français et en espagnol et sera publié par SafeWork à la fin de l'année 2013. ■ Le programme de formation SOLVE sur la promotion de la santé et de la SST fait désormais partie intégrante du programme de cours du Centre de Turin, en tant que formation de formateurs dispensée dans les trois langues de l'OIT à chaque période biennale, et le Mexique l'a intégré à son PPTD afin d'améliorer les capacités nationales de lutte contre le stress lié au travail. ■ Un atelier de formation à l'utilisation de la Classification des radiographies de pneumoconioses établie par le BIT s'est tenu au Brésil du 1^{er} au 4 juillet 2013. ■ Un kit pratique sur l'élimination des maladies liées à l'amiante a été mis au point et des dispositions ont été prises pour que la sixième Réunion de l'initiative asiatique sur l'amiante (AAI-6) puisse avoir lieu d'ici à la fin de l'année. 		<p>Suivi en cours</p>

- Une réunion interinstitutions du groupe sur l'amiante, à laquelle ont participé le Secrétariat de la convention de Rotterdam, l'OMS et le BIT, a eu lieu en juin 2013 en préparation de la réunion interinstitutions sur l'amiante pour la région Asie-Pacifique prévue en mars 2014.
- Les versions allemande, française et espagnole des *Instructions pour l'utilisation de la classification internationale du BIT des radiographies de pneumoconioses* (édition révisée, 2011) sont maintenant disponibles.
- Dans la mesure du possible, une place sera réservée à la prévention des maladies professionnelles dans les différents codes et guides qu'il est prévu d'élaborer, au cours de l'exercice biennal 2014-15, au titre du Programme des activités sectorielles.

Renforcer la capacité des gouvernements à surveiller les risques de sécurité et de santé sur le lieu de travail et à prendre des mesures correctives

- La prévention des maladies professionnelles fait partie intégrante des cours dispensés par le Centre de Turin (*Master en sécurité et santé au travail*, mars 2013, et *Master en sécurité professionnelle et systèmes d'inspection de la santé*, juin 2013). Elle constitue également un élément important des formations que le BIT organise à l'intention des syndicats, notamment en Afrique et en Amérique latine.

Apporter un soutien à une campagne mondiale de sensibilisation à la prévention des maladies professionnelles par différents biais, dont la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

- Les Etats Membres ont célébré la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, qui avait cette année pour thème la prévention des maladies professionnelles.

Faciliter l'échange de bonnes pratiques en matière de maladies professionnelles par l'intermédiaire du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS) du BIT et d'autres réseaux ainsi qu'au moyen de conférences internationales, telles que le XX^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail qui aura lieu en 2014

- Des experts du BIT en matière de prévention des maladies professionnelles ont participé à la Conférence internationale sur l'exposition cutanée aux produits chimiques présents sur le lieu de travail et dans l'environnement (OEESC), qui a eu lieu du 2 au 5 juin 2013 à Amsterdam (Pays-Bas) et Osnabrück (Allemagne), ainsi qu'au Séminaire international sur la prévention et la maîtrise du risque de surcharge biomécanique dans l'agriculture et la construction, qui s'est tenu les 13 et 14 juin à Bari (Italie).

Etablir un registre d'experts internationaux susceptibles d'aider le Bureau dans ses activités de prévention des maladies professionnelles et de mise à jour de la liste des maladies professionnelles du BIT

- Une liste préliminaire d'experts est en préparation.

Renforcer les alliances internationales en matière de prévention des maladies professionnelles avec d'autres institutions telles que l'OMS, la Commission internationale de la santé au travail, l'Association internationale de l'inspection du travail et l'Association internationale de la sécurité sociale

- Deux pays ont été retenus, dans le cadre d'une collaboration avec les partenaires, l'OMS et l'ONUSIDA pour la promotion des normes et des outils sectoriels à l'échelon national.
- Une étude interrégionale sur le stress au travail est en cours de réalisation, en collaboration avec le Comité scientifique «organisation du travail et facteurs psychosociaux» de la Commission internationale de la santé au travail; ses résultats seront publiés en 2014.

GB.312/POL/2	Suivi de la discussion sur la sécurité sociale à la 100 ^e session de la Conférence internationale du Travail (2011): Plan d'action	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Au paragraphe 21 du document GB.312/POL/2, le Conseil d'administration était prié de donner au Bureau des orientations sur le contenu, le calendrier et le déroulement chronologique des activités du plan d'action. Aucun désaccord de fond n'ayant été exprimé au cours de la discussion, le plan d'action a été considéré comme étant approuvé.</p>		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<p>Des activités sont prévues ou en cours pour chacune des cinq catégories d'activités.</p> <p>Elaboration des politiques et activités normatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Elaboration de la première version d'un document présentant une analyse des options envisageables pour ce qui est de l'emploi de formulations non sexistes dans les normes de l'OIT relatives à la sécurité sociale. ■ Initiative de promotion de la ratification de la convention n° 102 par l'Afrique du Sud menée en 2012-13: soumission à l'automne 2013 d'un rapport sur la compatibilité de la législation nationale en matière de sécurité sociale avec les dispositions de la convention; formation à l'intention des pouvoirs publics et des partenaires sociaux en mai 2012. ■ Initiative de promotion de la ratification de la convention n° 102 par le Cap-Vert menée en 2012-13; soumission en décembre 2012 d'un rapport sur la compatibilité de la législation du Cap-Vert en matière de sécurité sociale avec les dispositions de la convention n° 102; formation à l'intention des pouvoirs publics et des partenaires sociaux en mai 2012. ■ Ratification de la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, par le Honduras (novembre 2012) et le Togo (juin 2013). 		<p>Suivi en cours</p> <p>Suivi en cours</p> <p>Suivi en cours</p> <p>Suivi en cours</p> <p>Suivi terminé</p>
<p>Services consultatifs techniques – Développement et partage des connaissances:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Manuel pour l'évaluation technique de la capacité de financement et de la marge de manœuvre budgétaire des socles nationaux de protection sociale. ■ Mise au point, pour les pays qui manquent de données sur le sujet, d'une méthode permettant d'évaluer le coût d'un ensemble de prestations essentielles en matière de soins de santé selon une approche microanalytique (automne 2013). 		<p>Suivi en cours</p> <p>Suivi terminé</p>
<p>Renforcement des capacités:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Signature, le 17 juin 2013, par le Directeur général du BIT et le ministre du Travail de l'Algérie, d'un memorandum d'accord sur la création d'un programme universitaire en matière de protection sociale destiné aux étudiants de toute la région. ■ En partenariat avec le Centre de Turin, l'Académie de la sécurité sociale se tiendra à Turin du 23 septembre au 4 octobre 2013 et proposera un programme de formations variées sur la gouvernance et le financement des systèmes de protection sociale, la réforme de ces systèmes et leur extension. 		<p>Suivi en cours</p> <p>Suivi en cours</p>

<p>Création et renforcement de partenariats:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ G20 – Contribution OIT/OCDE. Rapport à l'intention du Groupe de travail du G20 sur l'emploi, intitulé «Addressing employment, labour market and social protection challenges in G20 countries: Key measures since 2010» (<i>Relever les défis de l'emploi, du marché du travail et de la protection sociale dans les pays du G20: Mesures phares depuis 2010</i>) (juillet 2013). Des contributions ont été apportées à l'élaboration du rapport présenté par le BIT lors de la Réunion des ministres du G20 consacrée à l'emploi et à la croissance (septembre 2013). 		Suivi en cours
--	--	----------------

GB.317/POL/7	Perspectives régionales en matière de coopération technique: L'Asie et le Pacifique	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a prié le Bureau de lui soumettre, à sa 320^e session (mars 2014), une stratégie et un plan d'action en matière de mobilisation de ressources pour l'Asie et le Pacifique, visant un meilleur équilibre entre les quatre objectifs stratégiques et répondant aux besoins de travail décent dans la région.</p>		
<p>Mesures de suivi envisagées ou déjà prises</p>	<p>Prochain rapport au Conseil d'administration</p>	<p>Etat d'avancement</p>
La stratégie et le plan d'action en matière de mobilisation de ressources sont en cours d'élaboration.	320 ^e session (mars 2014)	Suivi en cours

<p>GB.317/POL/8 GB.316/INS/3 GB.313/POL/9(Rev.)</p>	<p>Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les entreprises multinationales): Plan opérationnel relatif aux activités de promotion et projet pour la nouvelle enquête</p>	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a décidé:</p> <p>a) de reporter une nouvelle fois, à sa 320^e session (mars 2014), l'examen du plan opérationnel proposé en vue de la mise en place du mécanisme de suivi de la Déclaration sur les entreprises multinationales et des activités de promotion qui y sont indiquées sur la base des recommandations présentées par le groupe de travail ad hoc à sa 313^e session (mars 2012), afin d'obtenir des précisions sur les diverses possibilités envisageables en ce qui concerne l'organisation, la méthode et les coûts de la mise en œuvre de ce suivi, et de pouvoir dûment tenir compte de la manière dont ce travail s'intégrera dans la nouvelle structure du Bureau, y compris dans la stratégie de gestion des connaissances;</p> <p>b) par conséquent, de suspendre de nouveau, jusqu'à sa 320^e session (mars 2014), la décision qu'il a prise à sa 258^e session (novembre 1993) de réaliser des enquêtes concernant la Déclaration sur les entreprises multinationales tous les quatre ans.</p>		

Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
Le Bureau a lancé les activités de promotion de la Déclaration sur les entreprises multinationales approuvées par le Conseil d'administration. Il sera fait rapport au sujet de ces activités et de l'enquête à la session de mars 2014 du Conseil d'administration, conformément à la décision adoptée par celui-ci à sa session de mars 2013.	320 ^e session (mars 2014)	

GB.316/POL/1	Migrations de main-d'œuvre	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration:</p> <p>a) a invité le Bureau à définir les principales priorités du suivi quant au fond du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement qui aura lieu en 2013 et à veiller à ce que la promotion de marchés du travail fonctionnant efficacement et offrant des conditions de travail décentes soit au cœur du débat sur les migrations et le développement;</p> <p>b) a demandé au Directeur général de réaliser une évaluation approfondie des réponses de l'OIT à l'évolution des migrations internationales de main-d'œuvre;</p> <p>c) a demandé au Directeur général d'organiser une réunion tripartite, dans les limites des ressources existantes, pour permettre à l'Organisation d'évaluer les résultats du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, et d'examiner les domaines susceptibles de faire l'objet d'un suivi de la part de l'OIT;</p> <p>d) a demandé au Directeur général de présenter une proposition concernant la réunion tripartite susmentionnée au Conseil d'administration à sa 317^e session (mars 2013);</p> <p>e) a demandé en outre au Directeur général de faire un rapport oral consigné par écrit sur les résultats du Dialogue de haut niveau au Conseil d'administration, à sa 319^e session (octobre 2013), et de présenter pour adoption au Conseil d'administration, à sa 320^e session (mars 2014), un plan de travail concernant l'action future du Bureau dans ce domaine à la lumière des résultats de la réunion tripartite.</p>		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ En décembre 2012, l'Assemblée générale des Nations Unies a arrêté les principaux thèmes qui seront abordés au cours du Dialogue de haut niveau. Le BIT a identifié les domaines de discussion qui cadrent le mieux avec le programme de l'OIT. ■ Le Bureau a contribué à l'élaboration du document servant de base au Dialogue de haut niveau dans le cadre de sa participation au Groupe mondial sur la migration. ■ L'évaluation indépendante demandée a eu lieu. ■ Une réunion s'est tenue à Genève du 26 au 28 février 2013, à laquelle ont pris part les fonctionnaires intéressés du siège et des bureaux extérieurs, afin de procéder à un exercice d'autoévaluation et de planification qui est venu alimenter les travaux du consultant externe chargé de l'évaluation. 	<p>319^e session (octobre 2013)</p> <p>319^e session (octobre 2013)</p>	<p>Suivi terminé</p> <p>Suivi terminé</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les travaux préparatoires de la réunion technique tripartite qui se tiendra du 4 au 8 novembre 2013 sont en cours. 		Suivi en cours

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a approuvé les modalités de la réunion technique tripartite.		Suivi terminé
Un rapport oral consigné par écrit doit être soumis au Conseil d'administration à sa session d'octobre 2013.	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

GB.312/POL/3	Suivi des conclusions concernant la promotion des entreprises durables adoptées par la Conférence internationale du Travail en juin 2007	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Le Conseil d'administration a pris note du document et a invité le Bureau à tenir compte des vues exprimées lors de sa discussion.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises		Prochain rapport au Conseil d'administration
<ul style="list-style-type: none"> ■ Une forte demande continue de se faire sentir dans le domaine du développement des entreprises. Deux tiers des 78 pays qui ont pleinement développé des PPTD indiquent que la promotion d'entreprises durables fait partie de leurs trois priorités principales. ■ Il en découle que le résultat 3 du Bureau (les entreprises durables) est systématiquement dépassé; à titre d'exemple, pour la période biennale en cours, 35 Etats Membres ont bénéficié d'une aide pour le développement de l'entrepreneuriat alors que la cible était initialement fixée à 14 pays. ■ Un appui constant est apporté aux fins de la mobilisation de ressources extrabudgétaires en faveur du développement des entreprises, avec la mise en ligne d'un nouveau site Web interne pour indiquer comment améliorer la préparation de propositions et la mesure des résultats (www.entxchange.org). Cent fonctionnaires du BIT intervenant dans le domaine du développement des entreprises sont déjà inscrits sur ce site. ■ Parution d'une publication phare démontrant de manière factuelle l'incidence des PME sur la création d'emplois (avec le concours de GIZ Allemagne). ■ Le Bureau demeure un membre actif du Comité des donateurs pour le développement de l'entreprise afin de tirer parti de l'expérience des autres membres, de limiter le coût de ses propres activités de développement et d'exercer une influence sur le programme international. ■ L'Académie sur le développement de l'entreprise durable est devenue une formation clé que le Centre de Turin dispense régulièrement à des acteurs de l'OIT intervenant dans le domaine du développement de l'entreprise ainsi qu'à des organismes donateurs. Ce cours de deux semaines est dispensé une fois l'an et a connu une édition régionale en avril 2013 en Amérique latine. ■ La révision de l'ensemble du programme de formation à l'entrepreneuriat proposé par le BIT (Gérez mieux votre entreprise) a été lancée. Les partenaires sociaux ont été invités à faire partie du comité consultatif d'examen. La révision devrait s'achever au début de 2014. 		<p>Rapport sur les résultats de l'évaluation thématique concernant le résultat 3 (les entreprises durables) en octobre 2013</p> <p>et</p> <p>dans le cadre du suivi de la discussion récurrente sur la question de l'emploi (Conférence, 2014)</p> <p>ainsi que dans le rapport sur l'exécution du programme 2012-13 qui sera présenté en mars 2014.</p> <p>Il est proposé de présenter un rapport en mars 2014.</p>
		Etat d'avancement
		Suivi en cours

<ul style="list-style-type: none"> ■ Un produit mondial est en cours de préparation, qui a pour objet l'étude des liens entre la productivité et les conditions de travail (dans le cadre d'une coopération entre TRAVAIL, SafeWork et EMP/SKILLS). Il servira de base pour les activités relevant du domaine de première importance correspondant défini en mai 2013. ■ La Norvège et la Suisse ont fourni les fonds nécessaires à la mise en œuvre de la deuxième phase de cinq ans du programme SCORE (Des entreprises durables, compétitives et responsables). Ce programme vise à améliorer la productivité et les conditions de travail dans les PME à travers des formations pratiques et des activités de conseil en entreprise. 		
--	--	--

GB.313/POL/2	Suivi de la recommandation (n° 200) sur le VIH et le sida, 2010	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Le Conseil d'administration:		
a) a approuvé la stratégie révisée de l'OIT de lutte contre le VIH/sida dans le monde du travail; et		
b) a demandé au Directeur général d'accorder la priorité aux efforts de mobilisation de ressources à l'appui de la mise en œuvre de cette stratégie, conformément à la résolution concernant la promotion et l'application de la recommandation (n° 200) sur le VIH et le sida, 2010.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
Outre les activités mentionnées en mars 2013:		
Mettre l'accent sur les pays fortement touchés: <ul style="list-style-type: none"> ■ Près de 70 pour cent des ressources extrabudgétaires employées sur le terrain sont consacrées à ces pays. ■ Un projet de coopération technique a été lancé en juin 2012. Financé par la Norvège, il visait à soutenir la mise en œuvre des résultats des programmes par pays dans 21 pays de diverses régions fortement touchés par l'épidémie. ■ Le projet financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) est mis en œuvre dans six pays d'Afrique australe et orientale fortement touchés par le VIH/sida. 		Suivi terminé
Recueillir des faits d'observation et générer des produits du savoir:		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Analyse à l'échelle mondiale des travaux antérieurs consacrés aux interventions ayant donné de bons résultats en matière de lutte contre le VIH. 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Dix études de pays destinées à mettre en évidence les solutions les plus appropriées pour guider l'élaboration de programmes adaptés au contexte épidémiologique devraient paraître d'ici à la fin de décembre 2013. 		Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ Analyse à l'échelle mondiale des travaux antérieurs consacrés à l'incidence de la protection sociale pour les travailleurs infectés par le VIH et le sida. 		Suivi terminé

<ul style="list-style-type: none"> ■ Une étude internationale consacrée à l'incidence des régimes de protection sociale sur les travailleurs de l'économie informelle infectés par le VIH et le sida devrait paraître d'ici à la fin de décembre 2013. 		Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ Des estimations mondiales du nombre de travailleurs vivant avec le VIH et des conséquences de l'épidémie pour l'économie devraient être rendues publiques d'ici à la fin de décembre 2013. 		Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ Des études menées dans six pays doivent servir de base à la mise en place de régimes de protection sociale prenant en compte le VIH. 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Publication d'un rapport sur l'action du BIT face au VIH et au sida en Afrique (2005-2013). 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Parution d'un manuel sur le VIH et le sida à l'usage des magistrats et des juristes. 		Suivi terminé
Campagne Getting to Zero@Work (Objectif zéro au travail) et Initiative VCT@Work (Conseil et dépistage volontaires):		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Plus de 160 personnalités ont accepté de prêter leur voix à la campagne Getting to Zero@Work, lancée conjointement par le BIT, l'OMS et L'ONUSIDA en 2012. On trouve parmi ces personnalités M. John Mahama (Président du Ghana), des militants des droits de l'homme, telle Aung San Suu Kyi (Myanmar), ou des grandes figures de la lutte contre l'apartheid, dont M^{gr} Desmond Tutu (Afrique du Sud) et la présidente de l'Union africaine, M^{me} Nkosazana Dlamini Zuma. 		Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ Plus de 100 délégués à la session de 2013 de la Conférence ont accepté de soutenir la campagne en enregistrant des messages vidéo qui sont diffusés dans le cadre de manifestations organisées à l'échelon national, sur le Web ou à travers les médias sociaux. 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Afin de donner davantage de relief à la campagne, l'initiative VCT@Work a été lancée lors de la session de 2013 de la Conférence avec pour objectif d'inciter 5 millions de travailleurs à se soumettre à un dépistage volontaire du VIH et à bénéficier de conseils d'ici à 2015. En juillet 2013, quelque 3 700 travailleurs de cinq pays avaient déjà répondu à l'appel. Un premier rapport au sujet de cette initiative devrait être présenté en décembre 2013. 		Suivi en cours
Renforcer les capacités des mandants:		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Un volet consacré au renforcement des capacités des mandants a été systématiquement intégré aux résultats des programmes par pays au cours de la période 2012-13. 		Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ En 2012, le cours intitulé «le VIH/sida et le monde du travail: Perspective de prévention et de protection sociale», organisé avec le Centre de Turin, a contribué au renforcement des capacités de 27 experts nationaux venus de 19 pays. 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Des programmes sur mesure de renforcement des capacités ont été mis en œuvre dans 52 pays, à l'intention des mandants de l'OIT et d'autres partenaires de premier plan. 		Suivi terminé

<p>Communication:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Conformément à la stratégie élaborée avec DCOMM, les bureaux extérieurs définissent des plans de communication afin de donner davantage de cohérence et de visibilité aux politiques et programmes soutenus par ILO/AIDS. ■ Un calendrier des événements prévus à l'échelle mondiale est en cours de préparation pour faciliter la mise en œuvre des plans de communication. ■ Des lettres et des bulletins d'information électroniques sont préparés au format HTML. <p>Intégrer la question du VIH/sida:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Une note d'information technique a été élaborée avec COOP au sujet de l'intégration de la question du VIH/sida dans les activités des coopératives. ■ Des directives sur le VIH et le sida dans les industries extractives ont été élaborées avec le concours de SECTOR. ■ Le Département des conditions de travail et de l'égalité élabore actuellement, en collaboration avec d'autres départements, un guide illustrant comment utiliser les outils et stratégies d'autonomisation économique pour répondre aux besoins et aux difficultés particulières des femmes exposées au VIH/sida. <p>Mobilisation des ressources:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'ASDI a baillé des fonds supplémentaires pour assurer le financement du projet d'autonomisation économique et de réduction du risque d'infection par le VIH. ■ Des ressources du Fonds de l'OPEP pour le développement international ont été mobilisées pour renforcer la prévention du VIH, le traitement et la prise en charge ainsi que la protection sociale des personnes infectées dans le monde du travail. <p>Promouvoir les partenariats public-privé:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Un dialogue s'est noué avec la multinationale H&M, et s'est élargi à d'autres départements du BIT sous la conduite du Directeur général adjoint pour la gestion et la réforme, l'objectif étant d'identifier les principaux domaines dans lesquels une collaboration est possible. PARDEV assure le suivi auprès de H&M en vue de la conclusion d'un partenariat public-privé entre cette entreprise et le BIT. ■ Une réunion de partenaires, à laquelle ont pris part 51 représentants de 31 institutions, ONG et ambassades, s'est tenue en février 2013 grâce à une collaboration entre PARDEV, le Bureau régional pour l'Afrique et le bureau de pays de Pretoria. Le principal résultat de cette réunion est un rapport qui fait le point des nouvelles sources de financement à explorer et des modalités de collaboration possibles avec les partenaires pour une action efficace compte tenu des changements à l'œuvre en ce qui concerne l'aide au niveau mondial. ■ Un partenariat a été noué avec l'Union africaine pour la mise en œuvre de sa politique de lutte contre le VIH/sida sur le lieu de travail auprès de son personnel et de ses soldats de la paix (en tout plus de 13 000 personnes). ■ L'OIE, la CSI ainsi que des entreprises privées et des organisations nationales d'employeurs ou de travailleurs se sont associées à la campagne Getting zero@Work lancée par l'OIT (www.ilo.org/zero). 		Suivi en cours
		Suivi en cours
		Suivi en cours
		Suivi terminé
		Suivi terminé
		Suivi en cours
		Suivi en cours
		Suivi en cours
		Suivi terminé

GB.313/POL/3	Suivi de la mise en œuvre de la stratégie de formation OIT/G20	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a invité le Bureau à tenir compte des vues exprimées lors de sa discussion concernant le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de formation OIT/G20.</p>		
<p>Mesures de suivi envisagées ou déjà prises</p>	<p>Prochain rapport au Conseil d'administration</p>	<p>Etat d'avancement</p>
<p>Les mesures dont il est question ci-après ont été prises depuis la présentation du dernier rapport au Conseil d'administration, à sa session de mars 2013, et témoignent de la volonté constante du Bureau de soutenir la mise en œuvre de la stratégie de formation OIT/G20 pour aider les mandants à atteindre leurs objectifs en matière de compétences et d'emploi.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La plate-forme mondiale de partage des connaissances entre secteur public et secteur privé sur les compétences pour l'emploi a été lancée le 18 juin. Un outil de recherche permet aux utilisateurs de retrouver les produits du savoir (rapports, exposés, études de cas, etc.) élaborés par les syndicats et les organisations d'employeurs de même que des renseignements sur le développement des compétences et l'apprentissage sur le lieu de travail, la négociation collective et la participation des partenaires sociaux dans les décisions prises à l'échelon national concernant le renforcement des compétences. La priorité pour la période à venir est de recueillir davantage de contributions auprès des mandants et de mettre en place un mécanisme permettant de suivre l'utilisation qui est faite de cette plate-forme (http://www.skillsforemployment.org). ■ Des mesures ont été prises en faveur de l'extension de la stratégie de formation aux pays hors G20, avec notamment l'organisation, conjointement avec le gouvernement de la Fédération de Russie, de l'Atelier sur le développement des ressources humaines qui s'est tenu à Moscou les 13 et 14 mai, à l'attention du Groupe de travail du G20 sur le développement. Les représentants des pays pilotes (Bangladesh, Bénin, Haïti et Malawi) ont présenté leurs plans d'action et leurs priorités en vue de la poursuite des partenariats techniques et financiers, et en particulier de la mise à l'essai du cadre conceptuel d'indicateurs sur les compétences pour l'emploi et la productivité développé avec l'OCDE, la Banque mondiale et l'UNESCO. Le BIT apporte sa pierre à l'édifice par l'analyse des résultats de ses enquêtes sur le passage de l'école à la vie active. ■ Les efforts visant à élargir l'application de la stratégie de formation dans les pays en développement et dans l'économie informelle ont porté essentiellement sur l'Afrique au cours de la période considérée. L'Atelier régional sur le perfectionnement des systèmes d'apprentissage informel (Johannesburg, 22-25 avril) a permis de valider le «Guide d'évaluation des compétences» élaboré par les associations de petites entreprises et de partager des données d'expérience au sujet de l'utilisation du «Guide sur l'amélioration des systèmes d'apprentissage informels». Un Atelier régional d'employeurs sur les politiques et systèmes de développement des compétences (Johannesburg, 23-24 avril) a été organisé avec le soutien du Bureau des activités pour les employeurs, du Département des compétences et de l'employabilité et du Bureau régional pour l'Afrique. ■ La troisième Académie des compétences se tiendra à Turin du 25 novembre au 6 décembre prochains. Parmi les thèmes qu'il est proposé d'aborder à cette occasion, on citera les suivants: le rôle des syndicats et des organisations d'employeurs dans le développement des compétences, la validation des compétences des travailleurs migrants, l'apprentissage, l'anticipation des besoins de compétences et les systèmes de financement. 		<p>Suivi en cours</p>

<ul style="list-style-type: none"> Les travaux consacrés à la qualité des systèmes d'apprentissage comprenaient notamment la recherche de bonnes pratiques permettant d'accroître le recours à ces systèmes dans les petites entreprises. Les résultats de ces travaux ont été présentés à la Conférence sur l'amélioration des conditions de travail, de la sécurité et de la santé, de la formation et du suivi de la performance dans les PME (Genève, 9-10 mai) organisée conjointement par ENTERPRISE, TRAVAIL et SafeWork. Un Atelier régional tripartite de formation sur les systèmes d'apprentissage (Amman, 26-30 mai) s'est tenu sous les auspices du Bureau régional pour les Etats arabes. L'étude de faisabilité engagée avec l'OIE en vue d'une alliance mondiale des entreprises pour l'apprentissage a été menée à bonne fin. 		
---	--	--

GB.316/INS/5/2	Suivi de l'adoption de la résolution – La crise de l'emploi des jeunes: Appel à l'action	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Le Conseil d'administration a prié le Directeur général:		
a) de tenir pleinement compte des conclusions de la session de 2012 de la Conférence internationale du Travail lors de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme et budget pour 2014-15 et pour les deux périodes biennales suivantes et lors de l'affectation de toutes autres ressources qui seraient disponibles au cours du présent exercice; et		
b) de faciliter la mobilisation de ressources extrabudgétaires aux fins de la mise en œuvre du plan de suivi des conclusions adoptées par la Conférence en 2012.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> Une équipe transversale de spécialistes a été mise en place au sein du Bureau et chargée d'établir un plan de travail intégré pour le domaine de première importance «Des emplois et des qualifications pour les jeunes». 		Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> Le Bureau a arrêté une stratégie de mobilisation des ressources extrabudgétaires et une réunion thématique de donateurs a eu lieu en février 2013. 		Suivi terminé
Développement et diffusion des connaissances:		
<ul style="list-style-type: none"> L'édition 2013 des <i>Tendances mondiales de l'emploi des jeunes</i> est parue en mai, de même que le rapport régional sur l'emploi des jeunes dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> Les enquêtes sur le passage de l'école à la vie active ont été achevées dans 18 pays et sont en cours dans dix autres pays. 		Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> Des travaux de recherche sont en cours sur les questions d'actualité touchant aux salaires des jeunes, à l'informalité, aux «garanties-jeunes» et aux systèmes d'apprentissage. 		Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> Le rapport sur les tendances mondiales des migrations de jeunes travailleurs est prêt à paraître. 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> Des bases de données mondiales sur les indicateurs du marché du travail des jeunes et sur les politiques de l'emploi des jeunes ont été créées et sont mises à jour en permanence sur des plates-formes Internet. 		Suivi en cours

■ Création d'une plate-forme mondiale de partage de connaissances sur les compétences pour l'emploi, comprenant une base de données centralisée spécialement consacrée aux compétences pour l'emploi des jeunes.		Suivi terminé
■ Des produits du savoir concernant l'emploi des jeunes (outils de formation et recueils de bonnes pratiques) sont prêts à paraître.		Suivi en cours
■ Elaboration et publication en ligne d'un guide sur les compétences professionnelles de base et de modules de formation au contrôle de l'efficacité des interventions en faveur de l'emploi et à l'analyse de leur impact.		Suivi terminé
Assistance technique:		
■ Le Bureau fournit un large soutien à 25 pays ayant inscrit l'emploi des jeunes dans leurs résultats prioritaires pour la période biennale 2012-13 ainsi qu'à des pays de l'Union européenne (par exemple, Chypre, Italie) pour l'adoption de mesures de lutte contre la crise de l'emploi des jeunes.		Suivi en cours
■ Deux projets régionaux de coopération technique ont été lancés, qui couvrent les domaines d'action définis pour le BIT dans les conclusions adoptées par la Conférence en 2012. Ces projets prévoient entre autres la conclusion de partenariats en faveur de l'emploi des jeunes et des examens mutuels des mesures adoptées par les pays de la Communauté des Etats indépendants et par les Etats d'Asie et du Pacifique.		Suivi en cours
■ Un programme de formation au renforcement des capacités tenant compte des priorités fixées dans les conclusions adoptées par la Conférence à sa session de 2012 a été élaboré avec le Centre de Turin et sera disponible au début de 2014.		Suivi en cours
■ Le Bureau et le Centre international de formation ont organisé une «Académie des jeunes» d'une durée de deux semaines (Turin, juin 2013) ainsi qu'un atelier de renforcement des capacités en matière d'emploi des jeunes dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (Turin, juillet 2013) et un atelier régional sur les systèmes d'apprentissage (Amman, mai 2013).		Suivi terminé
Partenariats et sensibilisation:		
■ Le plan d'action destiné à renforcer les programmes en faveur de la jeunesse dans tout le système des Nations Unies (Youth-SWAP) a reçu l'approbation du Conseil des chefs de secrétariat; l'emploi des jeunes est l'une des grandes priorités de ce plan.		Suivi terminé
■ Le BIT définit actuellement avec d'autres organismes des Nations Unies les modalités d'exécution du plan Youth-SWAP pour ce qui est de son volet prioritaire consacré à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes. Les réseaux régionaux de coordination entre les organisations et le Groupe des Nations Unies pour le développement s'emploient à identifier les pays pilotes en vue d'une programmation conjointe.		Suivi en cours
■ Des partenariats en faveur de l'emploi des jeunes sont en voie d'être conclus avec des organisations régionales (par exemple, la Commission européenne au sujet des «garanties-jeunes», la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique et la Commission de l'Union africaine dans le cadre de l'Initiative pour l'emploi des jeunes en Afrique, et la Banque interaméricaine de développement pour une action en faveur de l'emploi des jeunes).		Suivi en cours

<ul style="list-style-type: none"> ■ Des initiatives visant à promouvoir l'appel à l'action sont en cours et prennent la forme de campagnes dans les médias, de forums et d'autres manifestations internationales. Parmi les initiatives lancées entre mars et octobre 2013, on citera la manifestation consacrée aux partenariats en faveur de l'emploi des jeunes organisée par le BIT et le gouvernement allemand lors de la session du Conseil économique et social (Genève, juillet); la manifestation sur les migrations de main-d'œuvre organisée conjointement avec le Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse (New-York, août), la Réunion régionale européenne et la Réunion ministérielle informelle sur l'emploi des jeunes (Oslo, avril), le Forum de l'ASEAN sur le même thème (Semarang, Indonésie, mai), la Réunion tripartite des pays ibéro-américains sur la crise de l'emploi des jeunes (Lima, octobre) et un Forum tripartite national sur l'emploi des jeunes (Nicosie, octobre). 		Suivi en cours
--	--	----------------

GB.316/POL/3	«Emplois verts, travail décent et développement durable»: Incidence des résultats du Sommet Rio+20 sur le programme de travail du BIT	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a adopté les priorités i), ii), iii), v) et vi) définies au paragraphe 19 du document:</p> <p>i) Renforcement des capacités en faveur du dialogue social: renforcer les programmes de formation et de vulgarisation afin d'établir des cadres nationaux et convenir de mesures permettant d'assurer une transition qui favorise l'inclusion sociale et la création d'emplois de qualité aux niveaux sectoriel et national.</p> <p>ii) Evaluations de l'emploi: étendre l'assistance technique actuellement apportée à l'analyse de l'impact, sur l'emploi et le développement des compétences, des économies et des entreprises plus soucieuses de l'environnement aux niveaux national et sectoriel.</p> <p>iii) Socles de protection sociale: définir et encourager les liens positifs entre les socles nationaux de protection sociale, le développement économique, la réduction de la pauvreté et la préservation de l'environnement.</p> <p>v) Gestion de la recherche et des connaissances: continuer à fournir aux mandants des savoirs et des informations, des outils éprouvés et des méthodes pratiques concernant la création d'emplois décents dans la période de transition vers une économie verte.</p> <p>vi) Mobilisation des ressources: renforcer la stratégie de mobilisation des ressources afin de soutenir les programmes de pays destinés à faire du travail décent un élément fondamental des stratégies nationales de développement durable.</p>		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Des cours de formation ont été organisés avec le Centre de Turin sur: i) les évaluations de l'emploi et leurs incidences sur le développement des compétences (mai 2013); ii) l'écologisation des entreprises, dans le cadre de l'Académie sur les entreprises durables et de l'Académie sur l'emploi des jeunes (juin-juillet 2013); et iii) l'emploi des jeunes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (septembre 2013). ■ Du matériel didactique sur l'écologisation des entreprises a été mis au point à l'intention des organisations d'employeurs et sera utilisé dans le cadre d'une formation de formateurs à venir (fin 2013). ■ Le cours annuel de formation à distance sur le développement durable et les syndicats a été dispensé en collaboration avec le Centre de Turin (2013). ■ Une formation initiale à la promotion des emplois verts a été dispensée en Namibie, en Tunisie et en Turquie (avril, mai et juin 2013). 		Suivi en cours

- Un appui technique a été fourni ou renouvelé au Kenya, au Sénégal, à la Namibie, au Mexique, au Pérou, à l'Indonésie, à la Malaisie, à la Mongolie, à l'Inde et à la Turquie pour que ces pays réalisent des évaluations concernant les emplois verts.
- Une aide a été apportée pour la création d'un réseau de recherche dans le prolongement de l'Atelier interinstitutions sur l'évaluation des politiques et des pratiques visant à promouvoir l'emploi et l'inclusion sociale dans une économie verte (mars 2013).
- Publication d'une note de synthèse sur les méthodes d'évaluation des emplois verts.
- Les unités emplois verts/protection sociale ont apporté un soutien technique conjoint en vue de l'examen du programme *Bolsa Verde* que le Brésil doit effectuer en 2013.
- Elaboration d'un rapport de fond en vue de la discussion sur le développement durable, le travail décent et les emplois verts tenue par la Conférence lors de sa 102^e session.
- Un plan d'action sur le suivi des conclusions adoptées par la Conférence a été élaboré en vue d'être soumis au Conseil d'administration.
- Publication de notes de synthèse sur des projets ayant trait aux emplois verts et du rapport annuel intitulé: «Green jobs becoming a reality. Progress and outlook 2013».
- Le BIT a créé une page Web et un fonds documentaire uniques sur les emplois verts.
- La mobilisation de ressources s'est effectuée à travers le programme commun des Nations Unies «Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte» (PAGE).
- Des propositions de coopération technique ont été formulées dans les domaines de l'emploi des jeunes et des emplois verts (région Asie), de l'adaptation aux changements climatiques (Philippines) et des emplois verts (Costa Rica). Une réunion conjointe d'examen a été organisée avec les donateurs au sujet de l'entrepreneuriat vert chez les jeunes en Afrique orientale, l'objectif étant de reproduire l'expérience ailleurs.

GB.316/POL/2

Inclusion du handicap

Décision adoptée/résultat de la discussion

Le Conseil d'administration:

- a) s'est félicité de l'initiative prise par le Bureau d'élaborer un énoncé stratégique et un plan de mise en œuvre concernant le handicap qui consistera notamment à élargir l'Initiative pour l'inclusion du handicap et tiendra compte des orientations fournies, et a demandé au Directeur général de faire rapport sur cette question selon les modalités jugées appropriées par le groupe de sélection tripartite;
- b) a appuyé la poursuite des travaux entrepris par le Bureau avec d'autres institutions des Nations Unies, des organismes régionaux et intergouvernementaux et des entreprises multinationales, ainsi qu'avec les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs en vue de promouvoir le travail décent pour les personnes handicapées.

Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ La responsabilité du programme sur le handicap a été transférée au Service des questions de genre, de l'égalité et de la diversité qui relève du Département des conditions de travail et de l'égalité; ce programme représente la base stratégique à partir de laquelle l'Initiative pour l'inclusion du handicap sera élargie. ■ Les consultations du personnel se poursuivent sur cette nouvelle base, au siège et sur le terrain, quant à la manière de mieux prendre en compte la question du handicap à l'échelle du Bureau. Une réunion d'une demi-journée doit avoir lieu en septembre 2013, tandis que les bureaux qui n'auront pas été représentés à cette occasion seront consultés plus tard dans l'année par vidéo et téléconférence. A la lumière de ces consultations et de celles qui ont déjà eu lieu et compte tenu du rapport d'évaluation concernant l'inclusion du handicap et des orientations du Conseil d'administration, on préparera un énoncé stratégique sur l'inclusion du handicap ainsi qu'un plan de mise en œuvre. ■ Un énoncé stratégique et un plan de mise en œuvre visant notamment à élargir l'Initiative pour l'inclusion du handicap seront définis à la lumière des conclusions du rapport d'évaluation concernant l'inclusion du handicap et du résultat des consultations, mais aussi compte tenu des orientations fournies par le Conseil d'administration et de la réorganisation structurelle à venir. ■ La communauté de pratique pour les formateurs «Handicap Egalité» du BIT a vu le jour et un système de recensement des formateurs expérimentés est actuellement à l'essai en Afrique australe et orientale. ■ Le Réseau mondial de l'OIT sur l'entreprise et le handicap continue de recevoir des contributions de la part de ses membres, ce qui lui a permis de recruter, au titre d'un contrat de courte durée, une personne chargée d'élaborer des produits en collaboration avec le spécialiste du handicap; un expert associé collabore avec ACT/EMP. Une méthode d'évaluation de l'inclusion du handicap à l'usage des entreprises, fondée sur le Recueil de directives pratiques du BIT sur la gestion du handicap sur le lieu de travail, est à l'essai sur le terrain; une nouvelle publication sur les pratiques des entreprises vis-à-vis des jeunes handicapés doit paraître prochainement; les pages réservées au membres sur le site Web du réseau sont en préparation et des réunions régionales sont prévues à Istanbul et Shanghai. Un soutien a été apporté à deux pays en vue de la création de réseaux nationaux. ■ La collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies se poursuit au travers du Groupe d'appui interorganisations pour la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Partenariat des Nations Unies pour la promotion des droits des personnes handicapées; la collaboration bilatérale se poursuit également, l'accent étant mis en particulier sur l'inclusion de dispositions explicites en faveur de l'intégration des personnes handicapées dans le programme de développement pour l'après-2015. Le document d'information sur le travail et l'emploi des personnes handicapées a été publié; ce document avait été établi par le Haut Commissariat aux droits de l'homme, avec une contribution du BIT, en vue d'une table ronde qui a eu lieu lors de la session de mars 2013 du Conseil des droits de l'homme. Le BIT a élaboré, pour le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, un document sur l'autonomisation économique des personnes handicapées à travers la protection sociale et la lutte contre la pauvreté qui a été soumis en tant que contribution à la sixième Conférence des Etats parties à la convention relative aux droits des personnes handicapées et il a pris part à une table ronde sur le sujet à l'occasion de cette conférence. Le Bureau a également collaboré avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et l'UNICEF à l'organisation d'un atelier sur le thème «Une approche du handicap fondée sur les droits de l'homme: Vers 2015 et au-delà», en lien avec la Conférence des Etats parties. 		Suivi en cours

POL – Segment du dialogue social

GB.312/POL/6	Administration et inspection du travail: Suivi de la discussion générale à la 100 ^e session de la Conférence internationale du Travail	
<p>Le Conseil d'administration:</p> <p>a) a approuvé le plan d'action présenté aux paragraphes 6 à 16 du document GB.312/POL/6;</p> <p>b) sous réserve que des ressources soient disponibles, a approuvé la tenue d'une réunion tripartite d'experts au cours de la prochaine période biennale, selon les conditions décrites au paragraphe 12 du document GB.312/POL/6, pour examiner les initiatives privées de contrôle de conformité à la lumière des normes internationales du travail; et</p> <p>c) a prié le Directeur général:</p> <p>i) de prendre les mesures nécessaires pour donner effet, d'une manière coordonnée et efficace au siège et sur le terrain, aux conclusions de la Conférence internationale du Travail sur l'administration et l'inspection du travail, et de rendre compte au Conseil d'administration, sur demande, des progrès accomplis et des résultats obtenus; et</p> <p>ii) de prendre les décisions nécessaires pour garantir la mise en œuvre efficace du plan d'action, y compris par le renforcement de la capacité du Programme d'administration et d'inspection du travail (LAB/ADMIN) pour atteindre ces objectifs.</p>		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Depuis le dernier rapport soumis au Conseil d'administration (GB.317/INS/12/5), des ressources ont été mobilisées pour financer une réunion tripartite d'experts sur les initiatives privées de contrôle de conformité. La réunion est prévue pour décembre 2013. Des consultations sont actuellement tenues pour préparer cette réunion, et un document d'information est en cours d'élaboration. ■ Le Bureau continue de mener des évaluations des besoins des systèmes nationaux d'administration et d'inspection du travail sur lesquelles se fonder pour améliorer les connaissances comparatives et planifier l'assistance technique. Depuis le dernier rapport soumis au Conseil d'administration, le Bureau a mené des évaluations des besoins en Grèce, à Haïti, au Myanmar, en Namibie et en Tunisie; des évaluations des besoins sont actuellement menées au Bangladesh, à Chypre, en République démocratique du Congo et en Géorgie. 	<p>Une question pourra être inscrite à l'ordre du jour de la session de mars 2014 à la demande du Conseil d'administration pour examiner les résultats de la réunion d'experts sur les initiatives privées de contrôle de conformité.</p>	<p>Suivi en cours</p> <p>Suivi en cours</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le Bureau a organisé une conférence à Marrakech (Maroc) (prévue pour septembre 2013) sur la réforme de l'administration du travail dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en pleine évolution. Les participants ont examiné les mesures à prendre dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour réformer et renforcer la gouvernance et la gestion des systèmes d'administration et d'inspection du travail, en réponse aux aspirations des Etats arabes en matière de démocratie, de liberté, d'accès à l'emploi et de justice sociale formulées. La conférence a été organisée par les Etats africains et les Etats arabes, en partenariat avec GOVERNANCE. 		<p>Suivi terminé</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le Centre de Turin procède actuellement à la mise au point d'un programme d'apprentissage à distance (prévu pour le second semestre de 2013): il adapte le programme de formation sur l'inspection du travail pour que celui-ci puisse être suivi en ligne. 		<p>Suivi en cours</p>

<ul style="list-style-type: none"> ■ Trois pays ont été ajoutés au projet pilote sur les statistiques de l'Inspection nationale du travail (Indonésie, Jordanie et République de Moldova) en plus des cinq pays pilotes initiaux (Afrique du Sud, Costa Rica, Oman, Sri Lanka, Ukraine). L'objectif de ce projet est de concevoir une méthode de collecte et d'analyse des données statistiques nationales de base, données ventilées par sexe comprises, de façon à améliorer les comparaisons et les critères de référence internationaux sur les services et activités de l'inspection du travail. Une étude comparative des expériences des différents pays pilotes sera préparée pour la fin de l'année 2013. ■ Le Bureau a récemment publié des documents sur les sanctions de l'inspection du travail (2013) et sur le lien entre l'inspection du travail et l'emploi (2013). Il est prévu qu'un livre sur le suivi du comportement professionnel dans l'administration du travail soit publié au second semestre de l'année 2013. ■ La deuxième Académie de l'administration et de l'inspection du travail, qui se tiendra au Centre de Turin du 28 octobre au 8 novembre 2013, réunira des hauts fonctionnaires de l'administration du travail du monde entier qui pourront partager leurs expériences et prendre connaissance des faits nouveaux survenus dans les domaines de l'administration et de l'inspection du travail. ■ Le Bureau continue de participer régulièrement à des forums internationaux sur l'administration et l'inspection du travail, notamment au Comité de hauts responsables de l'inspection du travail (novembre 2013), à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (juin 2013), à la Communauté de l'Afrique orientale (septembre 2013) et à la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale (octobre 2013). ■ Aux fins de la mise en œuvre effective de ce plan d'action, des ressources extrabudgétaires ont été fournies par la Norvège (qui a récemment fourni des fonds supplémentaires), ainsi que par la France, les Pays-Bas et les États-Unis dans le cadre de la coopération technique. Les travaux liés au projet relatif aux statistiques de l'inspection du travail continuent d'être financés par une allocation au titre du Compte de programmes spéciaux, tandis que les travaux menés par le Bureau concernant l'administration et l'inspection du travail en Bosnie-Herzégovine, en Chine, en Jordanie, au Liban, en Ouganda et en Ukraine sont financés par des fonds du Compte supplémentaire du budget ordinaire. 		Suivi en cours
--	--	----------------

GB.312/POL/7	Le travail décent dans la chaîne mondiale d'approvisionnement alimentaire: Une approche sectorielle
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a approuvé l'approche stratégique présentée aux paragraphes 9 à 16 du document et a encouragé le Bureau à mobiliser des ressources extrabudgétaires pour financer la mise en œuvre d'activités spécifiques selon les secteurs, telles que décrites aux paragraphes 17 à 21.</p>	

Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<p>Les projets nationaux du Malawi et de l'Indonésie sont en cours de lancement. Au Malawi, une analyse de la chaîne de valeur et une évaluation des besoins en matière de formation sont en cours; il est prévu qu'une formation relative au travail décent soit dispensée aux inspecteurs du travail et aux agents chargés de l'information dans le secteur agricole à la fin du mois de septembre 2013. Des activités similaires sont entreprises en Indonésie, dans la province du Nusa Tenggara oriental, où le BIT s'est associé à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour mettre en œuvre un projet de promotion du travail décent plus vaste aux fins de la sécurité alimentaire et du développement rural.</p> <p>Le BIT continue à participer activement aux travaux de l'Equipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire.</p>		Suivi en cours

GB.312/POL/8	Suite à donner aux recommandations des réunions sectorielles et techniques	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a pris plusieurs décisions ayant trait au suivi du Forum de dialogue mondial sur la sécurité dans la chaîne d'approvisionnement concernant le remplissage des conteneurs (Genève, 21-22 février 2011), à la résolution concernant le salaire minimum de l'OIT pour les matelots qualifiés et au projet de résolution relative aux directives sur le traitement équitable des gens de mer en cas d'accident de mer.</p> <p>Le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à consulter le Secrétaire général de l'OMI en vue d'établir un Groupe de travail mixte OIT/OMI sur l'incidence du jaugeage des navires sur les conditions de vie et de travail des gens de mer et dans le secteur de la pêche.</p>		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le projet de recueil de directives pour le chargement des cargaisons dans des engins de transport a été soumis pour examen à la 18^e session du Sous-comité des marchandises dangereuses, des cargaisons solides et des conteneurs de l'OMI (septembre 2013). ■ L'OIT a continué à participer aux travaux des comités, sous-comités et groupes de travail par correspondance de l'OMI sur la question du jaugeage. 	Il pourrait être nécessaire d'ajouter une question à l'ordre du jour d'une session à venir, en fonction de l'évolution de l'examen de cette question à l'OMI.	Suivi en cours

GB.313/POL/4/1(&Corr.)	Forums de dialogue mondial et mandat des réunions sectorielles: Forums de dialogue mondial – Enseignements tirés	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a approuvé les propositions d'amélioration de la formule des forums de dialogue mondial figurant dans les paragraphes 3, 5, 9, 10, 11, 12, 13 et 15 du document GB.313/POL/4/1(&Corr.).</p>		
<p>Mesures de suivi envisagées ou déjà prises</p>	<p>Prochain rapport au Conseil d'administration</p>	<p>Etat d'avancement</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Aide accrue aux participants: les lignes directrices sont en cours de traduction et seront disponibles en ligne d'ici à la fin de 2013. ■ Examens à venir: le Bureau proposera d'ajouter une question à l'ordre du jour de la session de mars 2014 du Conseil d'administration pour analyser les enseignements tirés. 	<p>320^e session (mars 2014)</p>	<p>Suivi en cours</p> <p>Suivi en cours</p>

GB.313/POL/5	Suite à donner aux recommandations des réunions sectorielles et techniques	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a pris plusieurs décisions concernant le suivi des <i>Directives révisées OMI/OIT relatives aux examens médicaux des gens de mer</i>, les <i>Directives sur la formation dans le secteur portuaire</i>, le Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'utilisation des machines et, en tant que publication conjointe, la version révisée des Normes fondamentales internationales de protection contre les rayonnements ionisants et de sûreté des sources de rayonnements, intitulée «Radioprotection et sûreté des sources de rayonnements: Normes fondamentales internationales de sûreté»; les recommandations formulées par: le Forum de dialogue mondial sur les besoins des travailleurs âgés face aux changements des processus de travail et du milieu de travail dans le commerce de détail; la Réunion conjointe OIT/OMI sur les examens médicaux d'aptitude des gens de mer et les pharmacies de bord; la Réunion tripartite sur la promotion du dialogue social sur la restructuration et ses effets sur l'emploi dans les industries chimique et pharmaceutique; la Réunion tripartite d'experts chargés d'examiner et d'adopter des directives de l'OIT sur la formation dans le secteur portuaire; et les vues exprimées par les participants au Forum de dialogue mondial sur le rôle des agences d'emploi privées dans la promotion du travail décent et dans l'amélioration du fonctionnement des marchés du travail dans les services du secteur privé, telles qu'elles sont résumées dans le rapport final qui rend compte de la discussion.</p>		

Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les <i>Directives révisées OMI/OIT relatives aux examens médicaux des gens de mer</i> sont désormais accessibles en ligne et ont été publiées en version papier. 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les éditions en anglais, espagnol et français des <i>Directives sur la formation dans le secteur portuaire</i> sous forme de brochure au format A6 ont été imprimées. 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les éditions en anglais, espagnol et français du Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'utilisation des machines sous forme de brochure au format A6 sont prêtes et en cours d'impression. 		Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ L'AIEA publiera, pour le compte de toutes les organisations partenaires, la version papier du document intitulé «Radioprotection et sûreté des sources de rayonnements: Normes fondamentales internationales de sûreté» en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe d'ici à la fin de l'année. 		Suivi en cours

GB.316/POL/4	Programme des activités sectorielles 2012-13	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a pris plusieurs décisions concernant le suivi du Forum de dialogue mondial sur les conditions d'emploi du personnel dans l'éducation de la petite enfance (février 2012) et de la 89^e session du Comité de la sécurité maritime de l'OMI (mai 2011) eu égard à l'action conjointe FAO/OIT/OMI sur la sécurité des pêcheurs et des navires de pêche.</p>		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Des propositions concernant la composition et les dates de la réunion d'experts chargés d'examiner et d'adopter des directives sur le personnel dans l'éducation de la petite enfance ont été adoptées par le Conseil d'administration en mars 2013; la réunion doit avoir lieu du 12 au 15 novembre 2013. 	320 ^e session (mars 2014)	Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les directives FAO/OIT/OMI ont été imprimées. 		Suivi terminé

POL – Segment de la coopération technique

GB.317/POL/7	Perspectives régionales en matière de coopération technique: L'Asie et le Pacifique	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Le Conseil d'administration a prié le Bureau de lui soumettre, à sa 320 ^e session (mars 2014), une stratégie et un plan d'action en matière de mobilisation de ressources pour l'Asie et le Pacifique, visant un meilleur équilibre entre les quatre objectifs stratégiques et répondant aux besoins de travail décent dans la région.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
La stratégie et le plan d'action en matière de mobilisation de ressources sont en cours de préparation.	320 ^e session (mars 2014)	Suivi en cours

GB.312/POL/11	Programme renforcé de coopération technique pour les territoires arabes occupés	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Le Conseil d'administration a pris note du document et a invité le Bureau à tenir compte des vues exprimées lors de la discussion, y compris de la nécessité de renforcer la mobilisation des ressources et d'appuyer la coopération technique en cours dans le territoire palestinien occupé et de la nécessité de faire rapport sur ces efforts et sur le suivi de la réunion de donateurs tenue en novembre 2010.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<p>Outre les activités mentionnées en mars 2013:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le Programme palestinien de promotion du travail décent a été élaboré sur la base d'une série de consultations tenues avec les mandants tripartites et les parties prenantes et est actuellement finalisé à la lumière de leurs observations et de leurs recommandations. ■ Le BIT met actuellement la dernière main à un document de réflexion qui fait le point sur les relations professionnelles, évalue le système de règlement des litiges existant et examine de manière objective la législation en vigueur sous l'angle des normes internationales du travail. Une fois approuvé par les mandants tripartites et adopté par le Cabinet, ce document de réflexion servira de base à un examen complet de la législation du travail. 		Suivi en cours

- L'OIT continue de mener des activités ciblées de renforcement des capacités à l'intention des organisations de travailleurs et d'employeurs. Les organisations de travailleurs ont reçu une formation sur les politiques relatives au salaire minimum, sur la sécurité sociale et sur le travail des enfants. Sur la base d'une évaluation de ses besoins en termes de capacité institutionnelle, la Fédération palestinienne des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture (FPCCIA) bénéficie de l'appui d'un fonctionnaire chargé des questions économiques et des politiques dont le poste est financé par l'OIT. Ce recrutement est une première étape vers la création d'une unité de recherche sur les politiques qui sera chargée d'élaborer des politiques et de renforcer le dialogue social.
- La proposition de projet visant à faciliter l'accès des pêcheurs et de leurs familles aux moyens de subsistance dans la bande de Gaza, qui figure au nombre des activités financées par le Koweït, a été approuvée. La mise en œuvre du projet a débuté à la mi-août 2013.
- La proposition de projet visant à renforcer la gouvernance du marché du travail dans le territoire palestinien occupé par la révision de la législation du travail et le renforcement du dialogue social, qui est financée par le Koweït, a été approuvée. La mise en œuvre du projet devrait débuter à la mi-octobre 2013.
- La proposition de projet visant à instaurer l'égalité entre les sexes et à autonomiser les femmes dans le territoire palestinien occupé, qui devrait être financée par le Koweït, est en cours d'examen, ce qui permettra de commencer l'exécution du projet en octobre 2013.
- La proposition de projet visant à instaurer un système de sécurité sociale pour les travailleurs du secteur privé, qui devrait être financée par le Koweït, est actuellement examinée avant d'être soumise pour examen. La mise en œuvre du projet devrait débuter à la mi-octobre 2013.
- Le BIT apporte une assistance technique et financière au Bureau central palestinien de statistique (PCBS) qui réalise une enquête sur le passage de l'école à la vie active en vue de mieux appréhender le marché du travail des jeunes et les difficultés particulières que ceux-ci rencontrent. Les conclusions de cette enquête guideront par la suite l'élaboration de politiques et de programmes et contribueront ainsi à l'instauration de conditions plus propices à l'emploi des jeunes et de nature à faciliter l'accès des jeunes femmes et jeunes hommes au travail décent.
- L'OIT continue d'appuyer l'intégration du module de formation «Tout savoir sur l'entreprise» dans les programmes d'enseignement nationaux révisés afin de développer une culture de l'entrepreneuriat et du travail indépendant chez les jeunes Palestiniens. C'est ainsi que le ministère du Travail et le ministère de l'Éducation ont décidé d'inclure ce module de formation dans l'offre pédagogique des centres d'enseignement professionnel et des écoles spécialisés, respectivement. Au cours de la période à venir, l'OIT jouera un rôle clé pour ce qui est d'établir des liens avec le secteur privé et d'assurer l'accès aux services d'aide financière et non financière au développement des entreprises.
- Le BIT étudie des possibilités de partenariats avec l'Université islamique de Gaza en vue d'accroître sa capacité à dispenser des formations de qualité adaptées aux besoins du marché et de contribuer à mettre les compétences des diplômés de l'enseignement supérieur en adéquation avec celles recherchées par des entreprises ciblées.

GB.317/POL/6	Approches en matière de coopération technique et renforcement des capacités des mandants	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Le Conseil d'administration a prié le Bureau de lui soumettre, à sa 322 ^e session (novembre 2014), un document exposant une stratégie de coopération technique révisée, dans laquelle le renforcement des capacités serait un domaine d'action prioritaire.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
La discussion sur les tendances et les perspectives du programme de coopération technique de l'OIT de 2000 à 2013, à la 319 ^e session du Conseil d'administration, contribuera à la révision de la stratégie de coopération technique.	322 ^e session (novembre 2014)	Suivi en cours

GB.313/POL/8	Perspectives régionales en matière de coopération technique: La région de l'Afrique	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent en Afrique, comme l'a préconisé la douzième Réunion régionale africaine, le Conseil d'administration a demandé au Bureau d'élaborer une stratégie régionale de mobilisation des ressources, en prenant en considération les points énoncés dans la partie V du document GB.313/POL/8.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
La stratégie régionale de mobilisation des ressources récemment adoptée est mise en œuvre avec succès et a déjà produit des résultats significatifs en termes de mobilisation des ressources locales, en particulier en Afrique orientale et australe.		Suivi terminé

GB.316/POL/6	Partenariats public-privé: La voie à suivre	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Le Conseil d'administration a demandé au Bureau:		
a) d'effectuer une analyse des critères de sélection des partenariats public-privé, des résultats obtenus et des enseignements tirés, en vue d'appuyer les efforts entrepris pour conclure des partenariats public-privé conformément aux principes approuvés par le Conseil d'administration en mars 2008;		
b) de faire des propositions afin de préciser et d'affiner sa stratégie concernant les partenariats public-privé;		
c) de faire un rapport sur la portée géographique et thématique ainsi que sur la participation des mandants de l'OIT aux partenariats public-privé.		

Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
La discussion a été reportée. Une stratégie visant à développer la collaboration de l'OIT avec le secteur privé est inscrite à l'ordre du jour de la 319 ^e session (octobre 2013) du Conseil d'administration.	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

LILS – Section des questions juridiques et des normes internationales du travail

LILS – Segment des questions juridiques

GB.317/LILS/2 GB.312/LILS/1	Promotion de la ratification de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, 1986		
Décision adoptée/résultat de la discussion			
Le Conseil d'administration:			
a) s'est félicité des nouvelles ratifications de l'Amendement de 1986 à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail;			
b) a invité une nouvelle fois les Membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier l'Amendement de 1986, en particulier les huit Membres restant au nombre de ceux ayant l'importance industrielle la plus considérable et les 13 autres Membres représentés au Conseil d'administration par leur gouvernement;			
c) a encouragé les mandants de l'OIT à intensifier leurs efforts aux niveaux national et régional en vue de susciter de nouvelles ratifications de l'Amendement de 1986 par les Membres qui ne l'ont pas encore ratifié;			
d) a prié le Directeur général de continuer à promouvoir la ratification de l'Amendement de 1986 et de présenter périodiquement des rapports au Conseil d'administration sur les nouvelles activités et les ratifications; et			
e) a invité le Directeur général à suivre les orientations concernant les mesures à prendre pour promouvoir la ratification de l'Amendement de 1986 que le Conseil d'administration fournirait pendant ses débats.			
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement	
Le Bureau continue de promouvoir la ratification de l'Instrument d'amendement de 1986 en tenant compte des orientations formulées par le Conseil d'administration.		Suivi en cours	

GB.317/LILS/1(Rev.) GB.313/LILS/1	Le point sur la protection juridique de l'Organisation internationale du Travail dans ses Etats Membres, y compris la situation des privilèges et immunités	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration:</p> <p>a) a réaffirmé l'importance de la protection juridique de l'OIT dans ses relations avec les Etats Membres, en particulier de ses privilèges et immunités reconnus dans la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées de 1947 et dans l'annexe I relative à l'OIT;</p> <p>b) a prié instamment les Membres de l'OIT qui ne l'avaient pas encore fait, en particulier ceux qui étaient représentés au Conseil d'administration, d'adhérer à la Convention de 1947 et d'en appliquer l'annexe I, et a exhorté tous les Membres à donner pleinement effet aux privilèges et immunités de l'OIT;</p> <p>c) a prié le Directeur général de poursuivre ses efforts pour promouvoir la protection juridique de l'OIT au moyen des mesures indiquées aux paragraphes 10 et 11 du document GB.317/LILS/1(Rev.) et de faire rapport périodiquement sur la situation juridique de l'OIT dans ses Etats Membres, en vue de prendre de nouvelles mesures le cas échéant;</p> <p>d) a affirmé la nécessité d'assurer pour l'OIT une protection juridique de base telle que nécessaire pour atteindre ses buts, dans le cadre des activités au sein des Etats Membres;</p> <p>e) a prié le Directeur général de préparer des propositions de stratégies sur les mesures à prendre en cas de violations des privilèges et immunités de l'OIT par un Etat Membre; et</p> <p>f) a prié le Bureau d'établir une proposition plus détaillée sur un éventuel document d'identification pour les membres employeurs et travailleurs du Conseil d'administration comme indiqué au paragraphe 14 du document GB.317/LILS/1(Rev.), qui serait présentée à la 319^e session du Conseil d'administration (octobre 2013).</p>		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<p>Le Bureau poursuit ses efforts pour promouvoir la protection juridique de l'OIT à l'aide des mesures indiquées, en organisant notamment des réunions avec les Etats Membres et en effectuant un travail de sensibilisation.</p> <p>En vue de la discussion qui aura lieu à la 319^e session du Conseil d'administration (octobre 2013), le Bureau a préparé, comme cela lui avait été demandé, les documents suivants:</p> <p>1) une proposition plus détaillée sur un éventuel document d'identification pour les membres employeurs et travailleurs du Conseil d'administration (tel que demandé dans le document GB.317/LILS/1(Rev.), paragr. 16, tel qu'amendé); et</p> <p>2) une analyse de la question des immunités et privilèges des fonctionnaires des secrétariats du Conseil d'administration (OIE et CSI) au regard de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées et de son annexe I, dans le cadre des missions officielles de l'OIT définies de façon tripartite, et des éventuelles propositions de solutions juridiques (tel que demandé dans le document GB.313/LILS/1, paragr. 15, tel que modifié).</p>	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

GB.313/LILS/5	Amélioration des activités normatives de l'OIT	
GB.312/LILS/5	Politique normative de l'OIT: Création et mise en œuvre d'un mécanisme d'examen des normes	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
A sa 313 ^e session (mars 2012), le Conseil d'administration a invité le Bureau à poursuivre les consultations déjà engagées, y compris sur les modalités du mécanisme d'examen des normes, et à présenter au Conseil d'administration à sa 316 ^e session (novembre 2012) une proposition sur les options présentées dans le document GB.312/LILS/5, en gardant à l'esprit les avis exprimés par les membres du Conseil d'administration sur ce point de l'ordre du jour.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises		Prochain rapport au Conseil d'administration
Reporté en raison du suivi de la décision prise par la Conférence internationale du Travail sur certaines questions découlant du rapport de la Commission de l'application des normes (GB.317/4/1).		Suivi en cours

GB.313/LILS/2	Dispositions finales des conventions internationales du travail	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Le Conseil d'administration a invité le Bureau à tenir compte des opinions exprimées au cours des débats à propos des dispositions finales des conventions internationales du travail.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises		Prochain rapport au Conseil d'administration
Cette question est à examiner dans le cadre de l'examen par le Conseil d'administration de la politique normative de l'OIT (GB.313/LILS/5).		Suivi en cours

GB.316/LILS/1	Composition de la Conférence internationale du Travail: Proportion de femmes et d'hommes dans les délégations	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration:</p> <p>a) a invité la Commission de vérification des pouvoirs de la Conférence internationale du Travail (CIT) à envisager la présentation de rapports plus détaillés sur la proportion de femmes et d'hommes dans les délégations à la Conférence, compte tenu des avis exprimés par le Conseil d'administration à sa 316^e session (novembre 2012);</p> <p>b) a invité en outre la Commission de vérification des pouvoirs à envisager de se mettre en rapport avec les délégations à la CIT dans lesquelles la proportion de femmes est systématiquement faible, afin d'en connaître les raisons et d'inclure ces informations dans son rapport en vue d'améliorer cette situation;</p> <p>c) a prié le Directeur général d'envoyer, après chaque session de la Conférence, une lettre aux Membres n'ayant pas atteint les 30 pour cent de participation féminine dans leurs délégations à la Conférence, et de faire périodiquement rapport au Conseil d'administration sur tout obstacle qu'ils auraient rencontré ainsi que sur toute mesure prise pour parvenir à la parité entre hommes et femmes;</p> <p>d) a invité le Bureau à continuer de collecter les informations pertinentes et à encourager et à aider les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs à prendre des mesures concrètes en vue d'instaurer la parité entre hommes et femmes dans les délégations participant aux réunions de l'OIT.</p>		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Après avoir été informée de cette demande par son secrétariat, la Commission de vérification des pouvoirs de la 102^e session (2013) de la CIT a adopté un rapport séparé sur la proportion de femmes et d'hommes dans les délégations (<i>Compte rendu provisoire</i> n° 4C). ■ Après avoir été informée de cette demande par son secrétariat, la Commission de vérification des pouvoirs de la 102^e session (2013) de la CIT a décidé de ne pas y donner suite pour les raisons énoncées dans son deuxième rapport (voir <i>Compte rendu provisoire</i> n° 4C, paragr. 10 et 11). 		Suivi terminé
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les lettres relatives à la participation des femmes aux délégations présentes à la 102^e session (2013) de la CIT seront bientôt envoyées aux Membres concernés. 	Pas avant mars 2015, selon les résultats des réponses reçues.	Suivi en cours
<ul style="list-style-type: none"> ■ Une séance d'information à l'intention des représentants des Membres basés à Genève a eu lieu avant la 102^e session (2013) de la CIT. 		Suivi en cours

PFA – Section du programme, du budget et de l'administration

GB.317/PFA/4	Coordination du système des Nations Unies: Incidences financières pour l'OIT	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a fourni au Bureau des orientations sur la coopération aux activités opérationnelles de développement menées par le système des Nations Unies, évoquée au paragraphe 24 du document GB.317/PFA/4, en particulier en ce qui concerne les incidences financières de la coordination, et a confirmé que les futures modalités de financement du système des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies, compte tenu de leurs incidences possibles pour l'OIT, devront lui être soumises pour décision.</p>		
<p>Mesures de suivi envisagées ou déjà prises</p>	<p>Prochain rapport au Conseil d'administration</p>	<p>Etat d'avancement</p>
<p>Le Conseil d'administration reviendra sur cette question une fois que l'Assemblée générale des Nations Unies aura pris une décision concernant le financement du système des coordonnateurs résidents.</p>		<p>Suivi en cours</p>

<p>GB.313/PFA/1 GB.313/PFA/1(Add.)</p>	Exécution du programme de l'OIT 2010-11	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a demandé au Bureau de veiller à ce que les futurs rapports sur l'exécution du programme comportent des recommandations plus précises indiquant comment améliorer, formuler et présenter le suivi et l'évaluation de la performance, de sorte que les membres du Conseil d'administration puissent centrer leurs efforts sur les progrès réalisés par rapport à des mesures de la performance clés et significatives, comprenant des résultats et des mesures qualitatives.</p>		
<p>Mesures de suivi envisagées ou déjà prises</p>	<p>Prochain rapport au Conseil d'administration</p>	<p>Etat d'avancement</p>
<p>Le Bureau a mené un exercice pilote pour améliorer l'aspect qualitatif de l'information sur les réalisations. Les résultats de cet exercice orienteront l'élaboration du rapport sur l'exécution du programme pour la période biennale 2012-13.</p>	<p>320^e session (mars 2014)</p>	<p>Suivi terminé</p> <p>Les enseignements tirés de cet exercice doivent servir à l'élaboration du rapport sur l'exécution du programme pour la période biennale 2012-13.</p>

GB.316/PFA/4	Questions relatives aux technologies de l'information et de la communication: Rapport d'activité sur la stratégie en matière de technologies de l'information	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Le Conseil d'administration a pris note du rapport et a fourni des orientations quant au contenu et à la structure des prochains rapports. Il a demandé par ailleurs des informations actualisées sur les progrès réalisés dans la recentralisation informatique au siège et sur le déploiement d'IRIS sur le terrain en dehors des bureaux régionaux.</p>		
<p>Mesures de suivi envisagées ou déjà prises</p>	<p>Prochain rapport au Conseil d'administration</p>	<p>Etat d'avancement</p>
<p>Deux rapports fournissant des informations actualisées sur les progrès réalisés dans les domaines des investissements dans les infrastructures informatiques et du déploiement d'IRIS sur le terrain seront soumis au Conseil d'administration en octobre 2013.</p> <p>Conformément à la stratégie en matière de technologies de l'information 2010-2015, la recentralisation des fonctions liées à l'information et aux technologies se poursuit dans le cadre du programme de réforme.</p> <p>Un nouveau Département de la gestion de l'information et des technologies (INFOTEC), dirigé par un directeur des services d'information, a été créé afin de répondre plus efficacement aux besoins stratégiques et opérationnels du Bureau. Les fonctions suivantes, qui étaient auparavant entièrement ou partiellement décentralisées, ont été regroupées au sein d'INFOTEC:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ gouvernance des technologies de l'information; ■ gestion de l'information; ■ administration du réseau local; ■ télécommunications; ■ conception de logiciels; ■ bibliothèque et services d'information; ■ archives et documents officiels. 	<p>319^e session (octobre 2013)</p>	<p>Suivi en cours</p>

GB.316/PFA/7/2	Discussions sur les évaluations de haut niveau: Stratégies et programmes par pays de promotion du travail décent	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Le Conseil d'administration a prié le Directeur général de prendre en considération les conclusions, recommandations et enseignements issus des trois évaluations indépendantes présentées dans le résumé contenu dans le document GB.316/PFA/7/2 et de s'assurer qu'il y est donné suite.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
Cette question est traitée dans le document GB.319/PFA/7 (rapport d'évaluation annuel 2012-13) soumis au Conseil d'administration à sa session d'octobre 2013.	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

GB.317/PFA/10 GB.316/PFA/9	Autres questions de personnel	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Le Conseil d'administration a prié le Directeur général de lui présenter, à sa 320 ^e session (mars 2014), des propositions de réforme des procédures de recrutement et de sélection compte tenu des avis déjà exprimés par le Conseil d'administration quant à la transparence des procédures de recrutement, ainsi qu'une proposition complète concernant les politiques et les pratiques relatives à tous les volets de sa réforme de la gestion des ressources humaines qui prenne en considération les aspirations des régions sous-représentées, de façon à assurer un équilibre géographique équitable. Si ces propositions ne sont pas présentées à cette date, les arrangements transitoires cesseront de s'appliquer et les pratiques antérieures seront rétablies.		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
La révision des politiques de recrutement et de sélection demandée par le Conseil d'administration est maintenant incluse dans le cadre plus large du plan d'action du Directeur général pour la réforme de la gestion des ressources humaines. Outre le recrutement et la sélection, les principaux domaines de la réforme qui font actuellement l'objet de consultations avec l'ensemble du personnel et de discussions avec le Syndicat du personnel sont la mobilité, la politique des contrats, le développement du personnel et le suivi du comportement professionnel, y compris les récompenses et la reconnaissance des mérites, et les relations entre le personnel et la direction. Les résultats de ces révisions, y compris toute proposition d'amendement au Statut du personnel, feront l'objet d'un rapport qui sera présenté au Conseil d'administration à sa 320 ^e session (mars 2014). Entre-temps, le Bureau continue d'appliquer les arrangements transitoires concernant les procédures de recrutement et de sélection convenus avec le Syndicat du personnel.	320 ^e session (mars 2014)	Suivi en cours

HL – Section de haut niveau**HL – Segment d'orientation stratégique**

GB.317/WP/SDG/1 GB.316/INS/6	Le travail décent dans le programme de développement pour l'après-2015	
<p>Décision adoptée/résultat de la discussion</p> <p>Aucune décision concernant le document GB.317/WP/SDG/1 n'a été adoptée, mais le Conseil d'administration, à sa 316^e session, a prié le Directeur général de:</p> <p>a) élaborer et mettre en œuvre une stratégie destinée à faire de l'adoption du plein emploi productif et du travail décent un objectif explicite du programme mondial de développement pour l'après-2015, incluant une référence à la nécessité d'établir des socles de protection sociale;</p> <p>b) préparer à l'intention des mandants des documents de synthèse pour aider ceux-ci à prendre part au niveau national aux débats sur le programme mondial de développement pour l'après-2015 ainsi que des notes d'information sur l'évolution de ce débat;</p> <p>c) renforcer l'appui du BIT aux mandants pour aider les pays qui accusent encore un retard dans la réalisation des OMD pertinents.</p>		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> ■ Une note de synthèse, intitulée «L'Emploi et les moyens de subsistance dans le programme de développement pour l'après-2015: Comment fixer des objectifs et suivre les progrès réalisés», a été préparée par le Bureau et envoyée par le Directeur général aux membres du Conseil d'administration et à d'autres acteurs importants du développement (www.ilo.org/global/topics/post-2015/documents/WCMS_213341/lang--fr/index.htm). ■ A l'initiative du Bureau des activités pour les travailleurs de l'OIT, une réunion syndicale d'experts sur l'agenda de développement pour l'après-2015 s'est tenue à Genève les 21 et 22 mai 2013 et a permis de recueillir les points de vue de plus de 50 dirigeants syndicaux provenant de 30 pays (http://www.ilo.org/actrav/WCMS_218196/lang--fr/index.htm). ■ En collaboration avec le PNUD et le gouvernement du Japon, ainsi qu'avec la participation de partenaires sociaux, une réunion thématique consacrée à «L'emploi et à la croissance partagée dans le programme de développement pour l'après-2015» a été organisée à New York le 14 juin 2013. Cette réunion a mis en évidence la nécessité de se fixer un objectif ambitieux en matière d'emploi dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 (http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/media-centre/press-releases/WCMS_216395/lang--en/index.htm). ■ Un rapport sur les principaux messages délivrés lors de la consultation thématique sur la croissance et l'emploi dans le programme de développement pour l'après-2015, organisée par l'ONU, est en cours de préparation. Le Bureau a également participé aux consultations qu'a organisées l'ONU sur les thèmes des inégalités, de la gouvernance, de l'éducation et de la dynamique de la population, ainsi qu'à plusieurs consultations aux niveaux national et régional. 	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

<ul style="list-style-type: none"> Le Directeur général adjoint du BIT pour la gestion et la réforme a prononcé un discours liminaire à l'intention du quatrième groupe de travail à composition non limitée sur les objectifs de développement durable de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'est réuni les 17 et 18 juin à New York; le Bureau a également coordonné la préparation des notes thématiques destinées à alimenter la discussion sur l'emploi, le travail décent et la protection sociale menée par ce groupe de travail. 		
--	--	--

GB.312/HL/1	Cohérence des politiques dans le système multilatéral	
Décision adoptée/résultat de la discussion		
Suite aux discussions qui ont eu lieu à la 312 ^e session, le Directeur général s'est engagé plus fortement dans la coopération au sein du système multilatéral, comme le Conseil d'administration en a été informé à sa 316 ^e session (voir le document GB.316/INS/13).		
Mesures de suivi envisagées ou déjà prises	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
<p>La cohérence des politiques dans le système multilatéral prend son sens dans le cadre des partenariats que l'OIT a conclus avec différentes organisations et entités internationales. Des informations plus détaillées figurent dans les documents GB.319/WP/SDG/1 et GB.319/INS/4. Depuis la discussion de la 317^e session (mars 2013), les principales initiatives du Bureau comprennent notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> des réunions avec des représentants de pays du G20 et d'organisations internationales; la participation du Directeur général, dans le cadre du Sommet du G20 qui s'est tenu en Fédération de Russie, aux réunions des ministres de l'emploi et du travail ainsi qu'à celles réunissant les ministres des finances et ceux de l'emploi et du travail; la participation active du Bureau et des mandants à la réflexion sur la manière de concevoir le programme mondial de développement pour l'après-2015, à la lumière des conclusions de la Conférence Rio+20; la participation du Directeur général au Comité monétaire et financier international et au Comité du développement du FMI et de la Banque mondiale, ainsi qu'à la Réunion ministérielle de l'OCDE, et les déclarations qu'il y a prononcées. 	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours